

CPPAP N°0922 G 82135

# l'école

JUILLET/AOÛT 2021  
6 EUROS

## N° 90

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

# émancipée

## REPRENDRE DES FORCES POUR NOS LUTTES



**DOSSIER :**  
**AVENIR**  
**DU SYNDICALISME**

P. 12-20

- C'est comment un congrès de la FSU ? P. 4-5
- Cannabis : le courage d'abandonner la lâcheté P. 22-23
- 100 jours de la Présidence U.S. : Joe, encore un effort P. 26-27

# POUR L'ÉGALITÉ, UTILISONS ET ENSEIGNONS LE LANGAGE INCLUSIF



PHOTO : CHRISTOPHE MORIN/IFP

**E**n pleine crise sanitaire et alors que les voix des femmes contre les violences sexistes et sexuelles se font entendre partout, Blanquer profite de l'épuisement des personnels de l'Éducation nationale pour imposer sa vision patriarcale de la société. Dans le bulletin officiel du 6 mai sont bannis l'enseignement et l'utilisation du point médian et des règles d'accord de proximité ou de majorité, en vertu d'idées reçues dont la suivante : « ces objectifs [de lutte contre les stéréotypes et d'égalité des chances] ne doivent pas être pénalisés par le recours à l'écriture dite "inclusive" dont la complexité et l'instabilité constituent autant d'obstacles à l'acquisition de la langue comme de la lecture. »

Mais qui dit que le recours à l'écriture inclusive est complexe ? Quelle études ? L'écriture inclusive serait instable. Mais peut-on dire que la langue française est stable ? Des mots lui sont ajoutés tous les ans, par exemple, cette année « covid ». Et les maisons d'édition des dictionnaires ne sont pas d'accord sur le genre de ce mot, l'une préférant le masculin plus fréquent, l'autre ne tranchant pas entre l'usage et les « sages » de l'Académie française qui

militent pour l'emploi du féminin, tout en récusant l'emploi du langage inclusif ! Pour rappel, les règles d'accord ont évolué dans le temps et celle qui juge que « le masculin l'emporte sur le féminin » ne date que du XVII<sup>e</sup> siècle, moment-clé du mouvement de masculinisation de la langue entamé à la fin du Moyen-Âge. Notre langue est vivante, c'est ce qui fait sa richesse. Mais elle est aussi un objet politique, l'interventionnisme réactionnaire de Blanquer le montre. Ne lui en déplaise, la langue continue d'évoluer, cette fois pas dans le sens de la domination masculine.

Dans cette évolution, les femmes et leurs alliés souhaitent une France égalitaire, dans laquelle toutes et tous les enfants pourraient dès leur plus jeune âge se sentir égaux et égaux.

Mais comment contribuer à éduquer de façon égalitaire les élèves si le langage utilisé invisibilise les filles et les femmes ? Comment les filles se construiront-elles en tant qu'individu égal à leurs camarades garçons si dans le langage (écrit et oral) des classes, elles n'existent pas ? Comment leur pensée leur permettra-t-elle de se voir à tous les niveaux de la société, si, dans les classes, il n'y a que des présents, des brillants, des intelligents, des bagarreurs ? Pourquoi ne pas permettre aux élèves d'apprendre que notre langue évolue ? Car, avec ou sans Blanquer, le langage égalitaire s'affirmera ! Il y a quelques années, des professeuses, des professeurs et des professeurs faisaient le choix de dire qu'elles et ils n'enseigneraient plus que « le masculin l'emporte sur le féminin ». Il est maintenant temps de dire que nous désobéirons et que nous enseignerons le langage inclusif dans toutes les formes qui permettront d'atteindre l'égalité entre les filles et les garçons, entre les hommes et les femmes. Dans le JDD du 2 mai, Blanquer déclarait : « nous allons mettre les points sur les i ! » Alors nous, mettons les points-médians aux mots ! ●

CÉLINE SIERRA ET MARIE HAYE

► Voir l'article complet sur le site : <https://www.ecoleemancipee.org/Pour-l-egalite-utilisons-et-enseignons-le-langage-inclusif>

## ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

- Abonnement individuel et structure syndicale : 33 €.
- Abonnement tarif réduit (revenus inférieurs à 1700 euros) : 22 €.
- Abonnement de soutien : 55 € ou plus...
- Abonnements multiples : ajouter 11 € par exemplaire supplémentaire.

### JE M'ABONNE POUR :

- un an
- deux ans (multiplier par 2 le montant de l'abonnement)



### VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

- par carte bancaire sur le site de l'ÉE <http://www.ecoleemancipee.org>
- par chèque à l'ordre de : l'École Émancipée c/o Yves Cassuto, 25, rue de la Source 54000 NANCY

Par renouvellement automatique SUR LE SITE !

### DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : Dominique ANGELINI, Claire BORNAIS, Mary DAVID, Bernard DESWARTE, Bruno DUFOUR, Adrien MARTINEZ, Véronique PONVERT, Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE : École Émancipée

CONCEPTION GRAPHIQUE : Eric MONTELLO

IMPRESSION : LIMPRIME

20-22, rue des Frères Lumière. 93220 Neuilly-sur-Marne.

L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site :

[www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats.

Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte, e-mail : [bernard.deswarte@gmail.com](mailto:bernard.deswarte@gmail.com)

Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Le n° 89 de la revue de mai juin 2021 été tiré à 1300 exemplaires.

PHOTO DE COUVERTURE : istockphoto.com/aldomurillo

## SOMMAIRE

p. 2 : Pour l'égalité, utilisons le langage inclusif  
p. 3 : Édito

## SYNDICALISME

p. 4 et 5 : C'est comment un congrès de la FSU ?  
p. 6 et 7 : Retour sur les congrès du Snes-FSU et du SNUAS-FP  
p. 8 : Congrès du Snesup-FSU : offensive contre la précarité !  
p. 9 : SNE-FSU : pari tenu avec un congrès en présentiel en juin 2021 !

## ÉDUCATION

p. 10 et 11 : Destruction de l'Éducation prioritaire : l'exemple type de la méthode Blanquer

DOSSIER : p. 12 à 20  
AVENIR DU SYNDICALISME

## SOCIÉTÉ

p. 21 : Chronique de la Zone libre, épisode 2  
p. 22 et 23 : Cannabis : le courage d'abandonner la lâcheté

## FÉMINISME

p. 24 : Mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles dans le monde militant  
p. 25 : Place des femmes dans la FSU : agir !

## INTERNATIONAL

p. 26 et 27 : 100 jours de la Présidence U.S. : Joe, encore un effort !

## CULTURE

p. 28 : L'impact de la crise sanitaire sur la culture du point de vue du SNAC-FSU  
p. 29 : Nous c'est LOUVES/  
p. 30 : Polars historiques ; Algérie, la décennie noire  
p. 31 : Une guerre sans fin ; Combats haïtiens  
p. 32 : Chronique de campagne...

## La gifle

**A**u lendemain des élections régionales, comment apprécier les résultats quand sept électeur-trices sur dix se sont abstenu-es ? Certes, la privatisation scandaleuse de la distribution du matériel de vote a pu empêcher l'expression démocratique, mais ce fiasco n'explique pas à lui seul la désaffection d'une si grande partie de la population pour ce scrutin qui n'est pas le seul. C'est avant tout le signe d'une profonde défiance envers les institutions : quel que soit l'enjeu – et de taille, cette fois-ci, car à l'écoute des scénarios annoncés, le RN était donné en tête dans cinq ou six régions – quel que soit l'enjeu, les électeur-trices ne se déplacent pas, n'y croient plus, notamment une large part de l'électorat populaire et de la jeunesse. Cette désespérance envers cette forme de démocratie doit nous interpeller...

Finalement, le RN est beaucoup moins haut qu'annoncé, il n'est en tête qu'en PACA et affiche ailleurs des scores inférieurs à 2015. N'allons pas jusqu'à dire qu'il a réalisé une contre-performance : ses candidat-es sont bien positionné-es, les scores sont malgré tout conséquents et le RN a les moyens de mobiliser son électorat au second tour. Pour le moment, c'est la droite LR qui rafle la mise, elle a siphonné les voix du RN en droitisant à l'extrême son discours et son programme. Il n'y a pas de quoi se réjouir : Wauquiez et Bertrand en sortent gagnants, raison de plus pour poursuivre les mobilisations engagées le 12 juin pour les libertés et contre les idées d'extrême droite.

Prime aux sortants en Aquitaine, en Normandie... : des résultats qui ne disent pas grand chose de l'adhésion – ou pas – de la population au bilan des élu-es. En revanche, la gifle (encore une !) que se prennent Macron et son gouvernement à travers les scores lamentables des ministres est révélatrice de la détestation envers la Macronie. C'est un point d'appui pour construire l'opposition à ce gouvernement et combattre ses orientations et les réformes annoncées dans la dernière année de son mandat.

## Un élan pour construire les luttes

Le scénario de 2022 n'est pas écrit, le duel Macron-Le Pen dans lequel on veut nous enfermer, depuis des semaines déjà, n'est pas une fatalité. Cela dépend aussi de la capacité du mouvement social à lutter contre les politiques réactionnaires et antisociales : la réforme de l'assurance chômage, des retraites, les cadeaux aux entreprises du CAC 40, la sélection dans l'éducation, les projets autour de la laïcité et toutes les mesures qui procèdent de la stigmatisation de toute une partie de la population parmi les plus vulnérables. Si le syndicalisme ne peut pas tout, c'est une des ressources pour imposer le débat et les alternatives sociales et écologiques nécessaires. Au sein de l'interpro, il nous faut construire les luttes et mobiliser les travailleur-euses pour une rentrée sociale combative. Le cadre de *Plus jamais ça* ouvre aussi une piste de renouveau pour porter ces alternatives et mobiliser la population.

C'est là tout l'enjeu de la période : remettre au centre les questions sociales, en faire la priorité sans les soumettre à l'agenda politique. ●

VÉRONIQUE PONVERT  
22/06/2021

Le prochain congrès national de la FSU aura lieu du 31 janvier au 4 février 2022 à Metz et adoptera des mandatements pour définir les positions de la FSU sur les grandes questions auxquelles elle est confrontée. C'est donc un moment d'importance pour la fédération : définir de façon démocratique son orientation, ainsi que ses directions à tous les niveaux pour les trois ans à venir.

**L**a démocratie passant (entre autres) par des débats et votes, un vote d'orientation est organisé au préalable en novembre : toutes les adhérent-es des syndicats nationaux (SN) de la FSU seront appelé-es à voter pour un des textes d'orientation déposés par les diverses tendances de la FSU. Dans le paysage syndical français, la FSU est la seule fédération syndicale qui pratique ainsi la démocratie directe et le « respect du droit de tendance » : il s'agit d'associer le mieux possible les syndiqué-es à la réflexion sur l'orientation syndicale à donner à la fédération, ainsi que de reconnaître les différentes opinions collectives qui existent en son sein pour préserver le caractère pluraliste du cadre unitaire syndical.

Le résultat du vote d'orientation servira de base à la composition des congrès – départemental et national – et à celle des instances délibératives de la FSU jusqu'au congrès suivant<sup>(1)</sup>.

Il faudra aussi voter sur le rapport d'activité (RA) de la fédération depuis le dernier congrès. L'ÉÉ participant à l'exécutif de la FSU, elle est comptable de l'activité fédérale sur une grande partie des points abordés. Néanmoins, il existe parfois des oppositions

## C'est comment un congrès



PHOTO : D. R.

avec les décisions d'action prises (ou non) par la fédération, ou des divergences d'appréciation ou d'analyse qui donnent lieu à des courts paragraphes appelés « fenêtres », qui accompagnent le RA. Elles nécessitent également un vote.

Ce sont les syndicats nationaux qui organisent en général le vote d'orientation national de leurs adhérent-es, donc, en fonction de leur structuration interne, cela ne se passe pas de la même manière pour tous les SN. Un peu de complexité vient parfois s'ajouter avec l'existence de votes d'orientation départementaux spécifiques dans certaines sections départementales (SD), servant à la composition des instances locales sur des motions d'orientations différentes de celles déposées nationalement.

### La mécanique d'un congrès

Une fois le vote national d'orientation effectué, les caulettes chauffent pour définir la composition des congrès départementaux et de leurs délégations au congrès national, sur la base des résultats de ce vote dans chacune des sections départementales. De même, les SN désignent leur délégation sur la base des résultats du vote d'orientation national en leur sein. Le but est en effet d'avoir un congrès national de la FSU qui soit composé à l'image de la FSU et de ses débats, avec un fonctionnement qui est basé sur le « trépied SN-SD-tendances ».

Afin de corriger une sous-représentation de tendances minoritaires dans les délégations (par rapport à leur résultat au vote des syndiqué-es), il existe un mécanisme, appelé « chambre de compensation », qui permet ce réajustement. Pour cela, chaque

### CALENDRIER

- octobre : réception du 1<sup>er</sup> supplément du POUR avec les textes d'orientation soumis au vote ;
- du jeudi 4 au jeudi 25 novembre 2021 : vote d'orientation ;
- 2<sup>e</sup> supplément du POUR avec les textes préparatoires pour les débats des congrès départementaux ;
- entre le 9 décembre 2021 et le 20 janvier 2022, tenue des congrès départementaux (sur un ou deux jours) ;
- du 31 janvier au 4 février 2022, congrès national à Metz.

congrès départemental peut désigner des « délégué-es possibles ». Cela peut aussi concerner l'ÉÉ : si le score ÉÉ ne lui donne pas de délégué-e direct-e dans votre SD, il faut déclarer au congrès départemental un-e délégué-e ÉÉ possible qui pourra être choisi-e ensuite comme délégué-e (l'ÉÉ désigne entre 35 et 40 délégué-es dans la chambre de compensation à chaque congrès national).

Les congrès départementaux discutent des textes préparatoires proposés et peuvent proposer des amendements transmis ensuite au niveau national, pour intégration éventuelle. Cette phase est décisive dans le processus démocratique car elle permet une large appropriation des textes et des débats.

<sup>1</sup>) CDFD, CDFN, BDFN voire BDFD (Conseil fédéral délibératif au niveau départemental et national, bureau délibératif fédéral national, voire départemental).

### EN PRATIQUE, COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

**L**es adhérent-es reçoivent en octobre et novembre des numéros spéciaux du magazine POUR de la FSU. Le premier contient le rapport d'activité (RA), les différents textes d'orientation présentés avec des listes de signataires (parmi lesquel-les seront désigné-es les représentant-es au CDFN et BDFN), ainsi que d'éventuelles propositions de modifications des statuts de la FSU. Le second contient les textes préparatoires pour les congrès départementaux.

# ès de la FSU ?



Enfin se tient le congrès national, où de nouveaux projets de textes sont fournis, après intégration de certains amendements de SD faisant accord au sein des groupes de rédaction nationaux, parfois un peu reformulés pour « faire synthèse ». Ces textes sont ensuite débattus dans des commissions du congrès, des amendements y sont discutés et éventuellement intégrés après recherche de nouvelles formulations de synthèse. Si nécessaire, des votes ont lieu sur de derniers amendements non intégrés et maintenus, puis les textes doivent être votés à une majorité de 70%. ●

CLAIRE BORNAIS, VÉRONIQUE PONVERT

**THÈME 1** (Éducation) : le système éducatif et universitaire a été laminé par les effets de la crise sanitaire renforcés par la volonté des ministres de mener à bout des réformes mortifères : elles s'attaquent de façon structurelle au système pour en modifier en profondeur les contours. Mises bout à bout, elles engendrent un système toujours plus inégalitaire pour les élèves/étudiant-es, elles bouleversent nos métiers et s'attaquent à la finalité de l'éducation/formation. Les dispositifs qui participent de cette logique devront être dénoncés comme tels : le « tout inclusion », la montée en charge du numérique, la réforme de la formation, les attaques contre les diplômés... l'ensemble procédant de la mise au pas des personnels.

**THÈME 2** (Services publics et agents publics) : analyser les effets des politiques sur les services publics en général et proposer des pistes pour les contrer ou élaborer des revendications à porter en matière d'amélioration du service public est l'objet de la première partie de ce thème. La deuxième s'intéresse plus spécifiquement aux revendications transversales à tous les SN de la FSU concernant la rémunération et le statut des agent-es publics, malmenés par la loi TFP, la lutte contre la précarité, celle pour l'égalité professionnelle, la protection sociale, etc.

Un zoom consacré à la laïcité, rattaché au thème 2 en particulier pour des raisons de gestion du temps en congrès, est plutôt transversal et sera pris en charge par un groupe *ad hoc* : on voit bien l'importance des problématiques soulevées par cette question « vive ». Si la laïcité est au cœur de nos valeurs, la notion est dévoyée dans les discours politiques et il convient de réaffirmer des principes, en accord avec les mandats de tous les SN.

**THÈME 3** : les questions de société sont centrales dans notre syndicalisme qui se réclame « de lutte et de transformation sociale ». L'urgence écologique, alliée aux exigences sur le plan social, est travaillée au quotidien par la FSU, investie dans le collectif *Plus jamais ça*. Thème qui abordera aussi toutes les questions liées aux libertés : les lois liberticides (LSG et « séparatisme »), les transpositions de l'état d'urgence dans le droit commun, la répression du mouvement social et les violences policières feront l'objet d'un rejet sans appel. Il faudra mettre en avant les formes de domination et de discrimination, et les luttes qui les accompagnent (féministes, LGBTI, migrant-es).

## PRÉPARER LES MANDATEMENTS

En dehors des questions d'actualité importante ou de points sur lesquels le congrès souhaite mettre l'accent, toutes les autres questions, pour des raisons d'efficacité pratique, sont traitées dans les textes préparatoires : ils sont divisés en 4 thèmes, dont les enjeux pour ce congrès de 2022 sont présentés brièvement ci-dessous.

La défense des acquis sociaux voisinerait dans ce thème avec les nouveaux droits à conquérir.

**THÈME 4** : Il concerne la FSU dans le paysage syndical national et international, et sa structuration interne. Il s'agit ici de travailler (entre autres questions) sur le rapport de la FSU aux autres organisations syndicales nationales (par exemple, la volonté de rapprochement avec CGT et Solidaires pour construire un nouvel outil syndical), ou internationales, et à d'autres composantes du mouvement social (associations, collectifs, etc.). Sa pratique vis-à-vis du nouvel objet de « dialogue social » institué par l'ordonnance de février 2021 sur la négociation et les accords collectifs dans la fonction publique devra y être débattue. Et comme toujours, le congrès devra travailler sur le fonctionnement interne de la FSU, de façon à gagner en efficacité dans son action en faveur du service public et de ses agent-es, au service de l'intérêt général. ●



# Retour sur le congrès du S

Plusieurs fois reporté et réorganisé en raison du contexte sanitaire, le congrès du SNES-FSU s'est tenu entièrement à distance du 17 au 21 mai avec 441 congressistes dont une soixantaine pour l'ÉE. Les thèmes des débats ont été resserrés sur deux sujets : inégalités / démocratisation et syndicalisation.

**D**epuis le congrès de Rennes, le SNES-FSU a connu des élections professionnelles, une accélération des réformes néolibérales et leur traduction brutale dans le champ des services Publics et de l'École en particulier, ainsi qu'une crise sanitaire inédite. Ce congrès débutait 15 jours après la réouverture des établissements, un mois avant le début de ce qu'il reste des examens, quelques mois avant le congrès fédéral et les prochaines élections professionnelles et un an avant le scrutin présidentiel (dans un contexte où les idées d'extrême droite s'installent durablement dans l'électorat mais aussi dans les politiques à l'œuvre). Il s'agissait pour l'ÉE de peser pour que le syndicat aborde ces échéances en position offensive.

À l'ouverture du congrès, le discours de la tendance UA a présenté la revalorisation comme la question centrale de la période avec le SNES-FSU au centre du panorama syndical, semblant ainsi repousser la recomposition syndicale autour de la CGT et avec Solidaires à une perspective lointaine. Un discours en décalage avec celui de l'ÉE qui a clairement positionné le SNES-FSU dans le camp du syndicalisme de lutte et de transformation sociale afin de sortir de ce congrès avec des mots d'ordre clairs et mobilisateurs.

## Des modifications statutaires pour dynamiser le SNES-FSU

Dans le but de renforcer et transformer l'outil syndical, l'ÉE avait déposé trois propositions de modifications statutaires : la première contre les discriminations, la seconde sur le pluralisme et la troisième pour la rotation des mandats. La période impose de renouveler et féminiser les instances du syndicat pour qu'il soit à l'image de nos professions et que le pluralisme y soit développé. Même minoritaires, elles ont toutes poussé l'appareil à se questionner sur son fonctionnement. La troisième a d'ailleurs été votée au-delà de nos rangs.



## Une pandémie accélératrice de contre-réformes

Dans de nombreux congrès académiques, l'ÉE avait influencé l'écriture du thème 1, notamment sur la question de la dénonciation des pressions hiérarchiques et de l'autoritarisme, du « pilotage » et de l'attribution des moyens par contrats, de la nécessité d'une formation initiale et continue adossées à la recherche. Le texte a encore été renforcé lors du congrès national et dénonce désormais plus fermement les contrats locaux d'accompagnement (CLA), l'auto-évaluation des établissements, les cités éducatives et la réforme de l'éducation prioritaire. Quelques ajouts ont été faits sur les inégalités hommes-femmes, contre la

réforme Blanquer du recrutement et de la formation et pour la revendication d'un statut de catégorie B pour les AESH. Un nouveau paragraphe explique aussi le besoin de réfléchir au statut et aux missions des AED d'ici au congrès de Montpellier; un autre concerne les limites de l'enseignement à distance. Nos amendements sur les inégalités de genre, sur les hiérarchies, sur la logique certificative, sur la suppression des AED prépro, contre le report du concours en fin de M2 et celui invitant le SNES-FSU à proposer les formations « métier » que l'institution ne propose pas, à l'image SNUipp-FSU, n'ont pas été repris mais ont recueilli un nombre de voix supérieur à celui de la délégation ÉE seule.

## Ancrer le SNES-FSU dans le syndicalisme de lutte et de transformation sociale

Le sujet de la syndicalisation a été retenu à la suite de la mise en place de la Loi de transformation de la fonction publique et la disparition des CAPA. Les débats ont permis à l'ÉE de replacer le texte dans un contexte plus large des réformes néolibérales. Le SNES-FSU réaffirme sa démarche unitaire, faisant vivre son projet d'unification syndicale en direction de la CGT et de Solidaires. La volonté de rassembler autour de collectifs comme *Plus jamais ça* est également réaffirmée. Cependant, la place des femmes dans le syndicat n'est malheureusement pas une préoccupation centrale. Le refus de permettre la communication directe entre les S1 reste également un frein à l'auto-organisation des luttes et à la possibilité de coordonner les actions locales. Le SNES-FSU prend en compte



## NES-FSU

L'accélération des politiques de néomanagement mais ne les met pas assez en lien avec l'autoritarisme dont use le gouvernement pour imposer ses réformes : état d'exception, répression des contestations, mise au pas des personnels. Pour finir, un nouvel axe de travail se développe au SNES-FSU suite à ce congrès : celui des contenus et des pratiques professionnelles. Davantage de stages sur les disciplines et la pédagogie devraient donc être organisés.

### Contre Blanquer et sa politique, pour une action en septembre

L'un des enjeux du texte action était d'obtenir que le SNES-FSU demande la démission du ministre, ce à quoi le secrétariat général s'est refusé du fait de la division d'UA sur le sujet. L'ÉÉ a défendu l'idée d'un mot d'ordre clair sur les examens en cette période exceptionnelle et a milité pour une grève en septembre, en lançant dès



maintenant un ultimatum au ministre pour la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour l'École. Le texte insiste finalement sur la rupture avec le ministre, demande un changement de politique éducative et met dans le paysage une mobilisation en septembre incluant la grève précédée d'une campagne axée sur le plan d'urgence. Concernant le langage inclusif attaqué par Blanquer, nous avons demandé sans succès que le SNES-FSU l'adopte systématiquement et fasse campagne pour l'enseignement égalitaire de la langue en direction de la profession. L'ÉÉ a poussé pour que le SNES-FSU continue à s'investir dans la lutte contre la loi de Sécurité globale et la loi « séparatisme » (sans y parvenir), participe à l'initiative « Toutes aux frontières » le 5 juillet à Nice et soutienne les peuples opprimés, dont les

Colombien-nes et les Palestinien-nes. Un dernier élément, crucial au vu du climat actuel et dans la perspective de 2022 : celui de la lutte contre l'extrême droite. L'ÉÉ a pesé avec succès pour que le SNES-FSU s'implique dans la mobilisation du 12 juin.

Au final, même si nous aurions voulu un SNES-FSU encore plus combatif et démocratique pour aborder la période, les mandements issus du congrès sont des points d'appui, notamment en vue du congrès FSU. Sur les questions habituellement clivantes comme le lycée unique, le recrutement des enseignant-es, la titularisation sans condition des précaires ou l'intégration de l'enseignement privé dans le secteur public, des marges de manœuvre existent. L'ÉÉ a montré lors de ce congrès un visage féminisé, dynamique, combatif, renouvelé et renforcé, en particulier dans plusieurs académies où l'ÉÉ-SNES se reconstruit (comme à Aix-Marseille, Orléans-Tours ou Lille). ●

**Pour lire l'intégralité des interventions de l'ÉÉ, rendez-vous sur le site de l'ÉÉ.**

L'ÉQUIPE ÉÉ AU BN DU SNES-FSU

## SNUASFP FSU / Un congrès en deux temps pour une direction renouvelée et renforcée

Mai 2021 devait être le temps du 10<sup>e</sup> congrès du SNUASFP-FSU. Face aux incertitudes de la crise sanitaire et aux difficultés d'être réuni-es en présentiel, il avait été acté, au Conseil syndical national de novembre dernier, un congrès en deux temps. Un temps en visio, puis en présentiel dès que les conditions nous permettront de se voir en « vrai ».

La visio est une technologie qui a fait une entrée fracassante, Covid oblige, et qui nous a permis de rester en lien et de travailler à distance, pour maintenir nos échanges et prises de décision.

Une technologie qui a aussi montré ses limites, nous montrant par le vide ce dont nous ne disposions plus depuis que nous ne pouvions plus nous retrouver en « vrai » : les échanges informels si importants pour créer du lien, pour se donner des nouvelles des un-es et des autres, pour permettre de se rappeler que l'important c'est d'être ensemble, se retrouver autour d'un café, d'un repas pour échanger autour de sujets de discussion plus calmes et plus sereins, sans enjeu, afin de faire baisser les tensions et rabibocher les débatteurs et débatrices pour repartir dans le débat sans colère et de manière constructive. Le présentiel pour permettre de bouger, s'éloigner, revenir, réfléchir, sans forcément rester assis-e sur sa chaise tout en continuant d'assister aux débats.

Pour cela, le conseil syndical national (CSN) souhaitait reporter le congrès pour ne pas le faire en visio, mais la période a été éprouvante pour le co-secrétariat et les membres encore actif-ves



du bureau national. Le CSN a entendu et acté le besoin de maintenir le renouvellement du bureau national à la période prévue. Voilà pourquoi ce choix d'un congrès en deux temps.

### Un pari réussi pour cette première partie...

Judi 20 et vendredi 21 mai s'est donc tenue la première partie du congrès du SNUASFP-FSU. Avec un passage de témoin préparé entre secrétaires généraux, c'est un Bureau national (BN) exceptionnel en nombre, alliant jeunesse et expérience syndicale et politique qui a été élu pour trois ans. Ouf ! C'est un renfort du BN indispensable pour poursuivre, au vu des luttes à mener, pour faire face à la loi de transformation de la fonction publique, à la crise sociale qui nous impacte de plein fouet autant dans nos métiers que dans nos vies personnelles, sans politique sociale à la hauteur des défis à relever pour la cohésion nationale et internationale, un développement sans précédent du *social business* et de la concurrence entre salariat et bénévolat... et tant de désespérance de la part de la population.

La fin de la crise Covid montre enfin son nez... Nous allons pouvoir de nouveau échanger « en chair et en os » pour retrouver la force constructive du « penser et élaborer ensemble ». Cela va être aussi bienfaiteur que le changement d'air et le repos des congés d'été ! ●

NATHALIE ANDRIEUX HENNEQUIN



PHOTO: D.R.

## Congrès du Snesup-FSU : offensive contre la précarité !



Après un vote d'orientation en mai, qui a connu une forte hausse de la participation, une progression de la tendance majoritaire et un recul de la tendance ÉÉ-PSO, le congrès du Snesup-FSU s'est tenu du 15 au 17 juin à l'université de Rennes 2.

**P**our son vote interne en vue du congrès 2021, le Snesup-FSU a choisi, en raison du contexte sanitaire, de faciliter largement le vote par correspondance (VPC), par envoi du matériel de vote aux syndiqué-es avec enveloppe pré-affranchie (modalité non usitée auparavant).

De fait, le VPC a représenté environ 90 % des suffrages et la participation a considérablement augmenté (de 1252 – soit 24 % – en 2019 à 1703 – soit 34 % – en 2021).

Les résultats en termes d'orientation se traduisent par une forte progression de la tendance Action Syndicale (AS, associée à U&A dans la FSU) qui, avec 52 % des suffrages exprimés en 2021, gagne 5 points et retrouve la majorité absolue qu'elle avait perdue en 2019. ÉÉ-PSO (École émancipée – pour un syndicalisme offensif) obtient 29 % et perd 5 points. Les tendances AGIR et PSL évoluent assez peu avec 14 % et 5 % des voix (contre 16 % et 3,5 % en 2019).

Même si ce résultat constitue une déception pour ÉÉ-PSO qui, dans la mandature précédente, avait participé pour la première fois au Secrétariat général (SG) du Snesup, nous ne considérons néanmoins pas qu'il s'agit d'un vote sanction contre notre orientation. En effet, le rapport d'activité a reçu 73 % d'avis favorables (64 % en 2019) et nous avons aussi progressé en voix (+13 %), même si cela a été insuffisant par rapport à la hausse de la participation.

Celle-ci ne doit certainement pas être lue comme une amélioration de la vie démocratique du Snesup, puisque les mesures sanitaires dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) depuis plus d'un an ont entravé les débats dans les sections, en

particulier pour préparer le congrès. N'ayant plus à faire l'effort d'imprimer le bulletin de vote et de trouver trois enveloppes pour l'envoyer, un certain nombre de camarades, peu impliqué-es dans la vie du syndicat, ont probablement donné plus de poids à l'orientation majoritaire dans un contexte moins militant que les années précédentes.

En ce qui concerne les instances, l'équipe ÉÉ-PSO à la commission administrative (12 sièges sur 41, soit moins 2 sièges, et autant de suppléant-es) se renouvelle d'un tiers, ce qui est un signe encourageant pour la relève militante recherchée. Au niveau du bureau national, dont l'effectif a été ramené de 20 en 2019 à 17 en 2021, ÉÉ-PSO obtient 5 sièges et y fait entrer 2 femmes de plus. Pour le secrétariat général, AS avait souhaité qu'ÉÉ-PSO y soit à nouveau associé, mais personne n'étant en mesure d'assumer cette charge dans l'équipe ÉÉ, il est composé d'une SG (Anne Roger, déjà co-SG en 2019) et d'un SG adjoint issus des rangs d'AS.

### Des mandats sur les établissements expérimentaux et la précarité

Le congrès se tenait à Rennes 2, où la présidence est portée par une alliance entre le Snesup-FSU et la Ferc-Sup-CGT. Un syndicat étudiant de Rennes 2, Union pirate, avait organisé un accueil du congrès le premier jour et une manifestation le lendemain, pour dénoncer l'attitude ambiguë de la section Snesup locale face à un projet encore non officiel de restructuration universitaire avec Rennes 1 et d'autres établissements. Ce projet se discute en coulisse, sous pression de chantages

aux financements sur appel à projet exercé par le ministère, en vue d'une gestion plus managériale encore dans l'ESR. Après une intervention d'un des (sympathiques) « pirates » en plénière, les débats du congrès ont bien mis en évidence les ravages que cela produit dans les établissements qui y sont déjà soumis et le mandat d'opposition ferme à ces restructurations imposées a été réaffirmé.

Un autre grand sujet abordé dans ce congrès a été celui de la précarité qui explose, dans un contexte de baisse constante des postes de titulaires depuis dix ans et d'augmentation des effectifs étudiants. ÉÉ-PSO avait soumis une contribution pour rendre la FSU plus opérationnelle dans la lutte contre la précarité et la défense des précaires du supérieur qui, selon le type de contrat qu'ils-elles obtiennent, relèvent successivement du champ du Snesup, du SNCS ou du Snasub pendant des durées plutôt courtes. Cela a forcé ainsi AS et Agir à se positionner et a permis de faire avancer la réflexion collective à ce sujet. À noter qu'un groupe de sept doctorant-es délégué-es au congrès a produit un travail sur leurs conditions collectives et qu'un appel les concernant a été adopté à l'unanimité par le congrès.

Enfin, un début de réflexion sur un objectif de parité dans les instances du Snesup a été lancé ; nous avons opportunément pu profiter de la présence de Benoît Teste (SG de la FSU) lors de la commission qui en traitait, pour le prendre à témoin, puisque la FSU s'est dotée de statuts assez stricts sur le sujet lors de son dernier congrès. ●

PIERRE-EMMANUEL BERCHE ET  
CLAIRE BORNAIS

# SNE-FSU : pari tenu avec un congrès en présentiel en juin 2021 !

Ce congrès, tenu du 7 au 11 juin à Vaison-la-Romaine, c'est avant tout le moment pour les militant-es du Syndicat national de l'environnement (SNE-FSU) de se retrouver, dans le respect des règles sanitaires, pour échanger, s'engueuler, mais aussi rire, chanter...

Nous avons tous besoin de cette séquence de vitalité et de convivialité après plus d'un an de contraintes sur nos vies familiales, professionnelles et syndicales.

**C**omme l'ensemble de la fonction publique, notre pôle ministériel prend de plein fouet les politiques libérales des gouvernements successifs qui s'inscrivent toujours dans une même logique de baisse des dépenses publiques, sans réflexion sur les missions et sans reconnaissance des agent-es de droit public ; le gouvernement actuel rajoutant une touche encore plus libérale.

Dans ce contexte lourd pour le service public de l'environnement et pour ses agent-es, les équipes militantes ne sont pas épargnées par la fatigue, le burn-out, l'isolement et la (ré)pression syndicale des directions des services et des établissements.

Nous avons travaillé autour de quatre thèmes :

✓ « **Environnement et Société** », ce thème met en lumière les effets de la mondialisation libérale qui a conduit à une conception mercantile toute-puissante de la société, de court terme et sans limite et dont les dégâts sont nombreux et inacceptables.

Le SNE-FSU a particulièrement débattu sur la pertinence de garder le PIB comme seul indicateur de pilotage et a mis en débat la poursuite de revendications syndicales portant sur l'augmentation du pouvoir d'achat, notion consumériste et productiviste à l'opposé de la nécessaire sobriété sur l'utilisation des ressources, en proposant un corpus revendicatif alternatif, porteur de réductions des inégalités, de socialisation des dépenses et de soutenabilité sur une planète aux ressources limitées.

✓ « **La place d'un large service public de l'environnement** », ce thème revient sur le constat d'effondrement du pôle ministériel en charge de l'environnement : la baisse de moyens, les réorganisations permanentes, l'externalisation et la préfectoralisation.

Nous avons posé nos revendications sur les différents politiques sectorielles du pôle ministériel : habitat et logement, transport, mer, eau et biodiversité, risques, énergie et climat, écoles et recherche, ainsi que des Parcs naturels régionaux ou de la police territoriale de l'environnement où nous nous sommes implanté-es.



PHOTO: D. R.

✓ « **Les personnels, les politiques catégorielles et les conditions de travail** », nous avons débattu des conséquences de la Loi de transformation de la fonction publique sur nos revendications, au regard de la dégradation supplémentaire du dialogue social qu'elle induit et de la défense des conditions de travail des agent-es, la reconnaissance de leurs compétences et de leur carrière, dans un contexte post-crise sanitaire.

Nous avons longuement débattu de la dégradation des conditions de travail et de la précarisation des emplois publics. Nous avons dénoncé plus particulièrement l'accélération du recrutement d'intérimaires dans plusieurs établissements publics.

Une motion de soutien à nos collègues de l'École nationale des techniciens de l'équipement a été votée à l'unanimité, contre une vision budgétaire de court terme où les agent-es ne sont que des variables d'ajustement et sans aucune réflexion, sérieuse et globale, sur l'avenir des écoles de notre ministère.

✓ « **Environnement syndical, priorités et moyens d'action** », cette casse du statut et de nos missions demande de réunir toutes nos forces, de se doter d'une organisation et de moyens qui nous permettent de porter nos revendications pour un syndicalisme considérant indissociables la finalité des politiques publiques, la nature de nos missions et les pratiques professionnelles et les bonnes conditions de travail et de reconnaissance des agent-es.

Pour faire face à la brutalité de l'administration et à l'absence de dialogue social, le congrès a voté de rendre prioritaire la construction d'actions alternatives aux politiques gouvernementales.

Le congrès a été ponctué par deux tables rondes qui ont donné lieu à des échanges riches et prometteurs de relations qui s'inscriront dans la durée.

La première, avec des associations de jeunes (Extension Rebellion, Alternatiba/COP21 et les Jeunes pour le climat), a redonné espoir aux congressistes en échangeant sur nos connaissances d'agent-es de terrain des services de l'environnement et sur leur mode d'actions alternatifs et le besoin réciproque de se tenir informé.

La seconde, avec Benoît Teste, secrétaire général de la FSU, des représentant-es du Snuitam, du Snetap et du Snuter, nous a conforté-es dans les valeurs partagées, les actions communes et le besoin de plus de fédéralisme.

En conclusion, l'avenir du service public de l'environnement est sombre, mais il faut plus que jamais continuer à se battre et ne pas subir. ●

**MARIE-LOUISE LE COGUEC**

Ex-secrétaire générale du SNE-FSU (proche retraitée)

\* Le champ syndical du SNE-FSU couvre le ministère de la Transition, Cohésion Relations avec les collectivités territoriales et de la mer et leurs établissements publics sous tutelle mais également toutes les structures qui mettent en œuvre le service public de l'environnement.

# Destruction de l'éducation prioritaire :

Dans la revue de mars-avril, nous faisons le point sur la réforme de l'éducation prioritaire (EP) et ses conséquences. Dans ce second article, nous vous proposons de revenir sur la façon dont elle s'est construite. C'est une parfaite illustration de la méthode Blanquer.



**A**vant toute chose, le moins que l'on puisse dire, c'est que Blanquer n'a jamais été prolifique sur l'éducation prioritaire (EP). Bien étonnant pour un ancien recteur de Créteil... Dans son livre-programme de 2016<sup>(1)</sup>, l'éducation prioritaire n'apparaît que pour le dédoublement des classes en maternelle. Sur ce sujet, Blanquer s'inscrit dans la logique filloniste et que l'on peut résumer ainsi :

- ✓ donner un enseignement minimal à la majorité des élèves des zones défavorisées pour permettre leur employabilité dans des métiers peu valorisés ;

- ✓ extraire quelques élèves dits méritants (exemple des internats d'excellence qui visent justement à séparer le bon grain de l'ivraie).

On est donc bien loin du « donner plus à ceux qui ont moins ».

## Une avalanche de critiques injustes

Blanquer n'a donc aucune ambition pour l'EP, mais il doit légitimer ses volontés de démantèlement. Dans un timing resserré, vont sortir trois rapports pour la dézinguer. Ainsi, France stratégie en 2017, la Cour des comptes en 2018 et le Sénat



en 2019 synchronisent leurs canons pour tirer à boulets rouges sur l'EP. Ils mettent en avant quatre griefs contestables qui seront repris comme des mantras par le ministère.

**1) L'EP ne permet pas aux élèves de mieux réussir.** Au-delà du constat évident que l'École ne peut pas, à elle seule, lutter contre les déterminismes sociaux dans des quartiers où elle est souvent le dernier service public, le bilan n'est pas aussi radical. Ainsi, les services du ministère reconnaissent que « les dispositifs d'EP semblent parvenir à contenir l'effet de la très forte concentration de difficultés sociales ». La suppression du dispositif « plus de maîtres que de classes » au profit du dédoublement des seules classes de CP, CE1 et grande section (à la rentrée 2021) montre la volonté d'afficher un soi-disant investissement... au détriment de l'ensemble des élèves !

**2) L'EP coûte trop cher.** Là encore, ce sont les ami-es du ministre qui viennent contredire cette affirmation. Ainsi, l'Institut Montaigne reconnaît que « les écarts en matière d'investissement public dans l'éducation dans les quartiers pauvres comparés à la moyenne nationale s'élèvent à près de 350 millions d'euros, ce qui équivaut à une sous-dotation estimée à une soixantaine d'euros par habitant ». De par la masse salariale liée aux caractéristiques des

personnels, un-e élève du 93 revient donc bien moins cher que celle ou celui des établissements d'élite parisiens.

**3) L'EP ne concerne pas la majorité des élèves « défavorisé-es ».** Si l'affirmation peut être juste selon les critères choisis pour définir les CSP défavorisées, il n'en reste pas moins que les écoles et établissements labellisés sont ceux qui concentrent la plus grande part de ces élèves<sup>(2)</sup>.

**4) L'EP bénéficie de moyens alors que la ruralité n'a rien.** Cette opposition n'a pas lieu d'être. Les critères de l'EP et de la ruralité sont différents : parfois ils se cumulent, parfois non, mais ils sont toujours à considérer de manière distincte. Rien ne justifie de les mettre sur la même ligne budgétaire. De plus, les établissements ruraux ont une dotation horaire par élève supérieure à la moyenne et les effectifs des classes (souvent multiniveaux) dans les écoles rurales sont généralement plus faibles qu'ailleurs. Les difficultés majeures sont liées aux transports et à la désertification des zones rurales et elles impactent souvent les choix en matière d'orientation<sup>(3)</sup>. Blanquer réussit cependant un coup de maître en créant cette opposition, car il permet de désolidariser le corps enseignant sur le refrain de « l'herbe plus verte ailleurs » en faisant miroiter des fonds supplémentaires à grands coups de

# l'exemple type de la méthode Blanquer



PHOTOS : D. R.

contractualisation avec les territoires éducatifs ruraux (TER).

## Les cités éducatives : vaisseau amiral de la réforme ?

Le ministre a donc à sa disposition tout un tas de raisons fallacieuses pour justifier la suppression d'une partie de l'EP. Pour ne pas que la ficelle soit trop grosse, il doit agir par étapes tout en avançant ses pions pour la contractualisation des établissements scolaires. Il met donc en place les cités éducatives qui permettent, même sur des problématiques pédagogiques, l'entrisme des élu-es locaux-ales et celui des entreprises locales. Ces dernières peuvent s'accaparer un bout du service public moyennant une généreuse compensation financière, ce qui, à terme, conduit à modeler les établissements d'un secteur aux besoins du patronat local.

Par ailleurs, le ministre développe d'autres arguments douteux afin de légitimer les baisses de dotation par une prétendue équité. Pour cela, la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) a construit deux indices de plus en plus utilisés par les rectorats : l'indice d'éloignement et l'indice de positionnement social (IPS).

L'indice d'éloignement est déterminé à partir des distances entre l'établissement

et les principales structures sportives, culturelles et scolaires à proximité. Le calcul se faisant sur la distance en kilomètres et non pas sur le temps de trajet, les établissements de banlieue qui peuvent se retrouver très isolés sont particulièrement désavantagés.

L'IPS d'un établissement est la moyenne des IPS de tou-ttes les élèves, eux-mêmes calculés à partir de données socio-culturelles associées à chaque famille (profession, sexe, capital et pratiques culturelles...).

Ces deux indices sont contestables, dans le choix des critères retenus, dans la méthode de calcul, mais surtout dans l'idéologie sous-tendue : la volonté de résumer de manière simpliste des problématiques complexes et d'effacer les spécificités de chaque lieu. De plus, en faisant disparaître la réalité matérielle derrière ces chiffres, le ministère et les rectorats n'ont que plus de facilité à justifier les baisses des dotations.

## Lancement de l'artillerie lourde

Blanquer a donc pu établir, depuis son arrivée au ministère, un ensemble de dispositifs pour mettre en branle la destruction de l'EP. Il peut s'appuyer sur des rapports de prétendu-es expert-es pour justifier ses attaques et possède les outils statistiques pour justifier une lente diminution des

moyens. Il ne reste qu'à synthétiser tout cela dans un rapport à charge et de commande : le rapport Azéma-Mathiot<sup>(4)</sup> qui porte la délabellisation de l'ensemble des établissements REP.

Dans les faits, Blanquer ne propose pas une réforme tous azimuts pour dégommer l'EP. Il y va peu à peu, expérimentant, dans certaines académies et pour quelques établissements, la contractualisation avec les cités éducatives, les CLA et les TER (voir le numéro de mars/avril 2021). L'expérimentation est utilisée comme méthode de mise en place des réformes. En fait, il veut généraliser très vite (rentrée 2022) mais, avant de déréglementer et de contractualiser, il a besoin d'une caution « expérimentale » en se basant des résultats partiels et tronqués des dispositifs testés.

## Le syndicalisme pour unifier la riposte

Blanquer agit avec l'EP en fin connaisseur du système éducatif. Pour éviter les luttes collectives, il crée des sentiments d'injustices entre les collègues (EP versus ruralité) et met en place sur le temps long sa politique mortifère pour que la majorité des établissements ne se mobilise pas chaque année. À l'instar de ce qu'il a fait lorsqu'il était recteur de Créteil, Blanquer agit sur l'EP comme le lieu de l'expérimentation d'un système : la contractualisation (et donc la fin d'une politique nationale), qu'il a pour objectif d'étendre. Ce n'est en rien une surprise, son objectif n° 1 pour l'organisation scolaire dans son ouvrage de 2016 n'est autre que « Renforcer la notion de contrat dans le système éducatif ».

L'enjeu syndical est donc énorme : réussir à mobiliser l'ensemble des collègues, bien au-delà de celles et ceux exerçant en REP, pour empêcher la destruction de l'EP. Cela serait à la fois dévastateur pour les zones concernées mais surtout l'instauration d'un système de contrat pour obtenir des financements donnant lieu à la disparition d'une équité nationale avec contreparties. C'est ce défi que notre fédération syndicale tarde déjà trop à affronter. ●

JORDI LE COINTE

1) Jean-Michel Blanquer, *L'École de Demain*, Odile Jacob, 2016.

2) Indice d'éloignement pour les établissements scolaires, DEPP, n° 2019-M02.

3) <https://www.education.gouv.fr/dossier-de-presse-les-territoires-educatifs-ruraux-308599>

4) <https://www.education.gouv.fr/rapport-mission-territoires-et-reussite-7577>

# OUVRIR DE NOUVELLES PE



Les résultats de représentativité pour les salarié-es du privé viennent de tomber et ils montrent que 38 % des 14 millions d'inscrit-es ont pris part aux votes s'étalant sur la période 2017-2021 (soit une baisse de 4,5 points). Parmi ces résultats, ceux des élections récentes dans les très petites entreprises de moins de 10 salarié-es n'ont concerné que 5,5 % des effectifs. Dans le même temps, le taux de syndicalisation en France reste un des plus bas de l'UE avec une moyenne de 11 % (8 % dans le privé et 19 % dans le public).

**M**ême si la combinaison d'un fort mouvement social populaire et la crise sanitaire ont contribué à bloquer (au moins provisoirement) la réforme des retraites de Macron, le mouvement syndical donne le sentiment de peser faiblement dans la situation sociale et politique, même si sa « cote de confiance », à 47 % dans la population, est en augmentation. Défenseurs des salarié-es, mais d'un certain type de salarié-es, les syndicats n'arrivent plus à être perçus par la grande masse de la population comme étant un pilier de la défense de l'intérêt général des salarié-es, dans une dynamique collective de profonde transformation sociale. Dans tous les débats autour des conséquences de la crise sanitaire et des mesures à prendre, la voix du syndicalisme a très peu porté alors que ce sont les salarié-es qui étaient au-devant de la lutte contre la pandémie, pour un fonctionnement *a minima* de la société, et que des brèches étaient ouvertes dans les sacro saints dogmes libéraux.

L'offensive néo-libérale, depuis une trentaine d'années, est pour beaucoup dans cet affaiblissement de la fonction syndicale, tant dans son optique d'accompagnement de

# RSPCTIVES



PHOTOS: D. R.

l'existant que dans celle de transformation sociale. Les bouleversements touchent tous les domaines où s'ancre l'action syndicale : partage capital/travail, mutation du salariat, démantèlement des collectifs de travail, financiarisation et gouvernance par les nombres, remise en cause des protections (Sécurité sociale, Assurance chômage, Code du travail), restructuration/délocalisation, chômage et précarité... Pendant, un temps, l'État a semblé être un frein à ces processus et le mouvement syndical pouvait miser là-dessus. Mais l'État est aujourd'hui devenu un agent actif du néo libéralisme. Il étend la sphère de celui-ci au fonctionnement même des services publics et de la Fonction publique. Les personnels y subissent massivement les règles du *New management*, les externalisations de missions, les privatisations, la précarité, l'extension des contrats de travail à la place du statut, les salaires bloqués... Le syndicalisme de la Fonction publique, relativement préservé jusque-là de l'offensive néo-libérale, en subit maintenant les effets de plein fouet.

Dans un climat général marqué par un rapport de force fortement dégradé pour les salarié-es, par une crise du « progressisme » en termes de propositions et de crédibilité, on constate aussi de façon concomitante

un renforcement des réponses autoritaires, que ce soit du côté du patronat ou des gouvernements d'Emmanuel Macron : autoritaires dans les prises de décisions (ordonnances, 49-3), autoritaires dans la façon de gérer le « dialogue social » où l'on anticipe sur ce que veut le MEDEF (réforme du Code du travail), autoritaires dans la façon de répondre aux mobilisations (mépris, répression)... Tout cela contribue aussi à affaiblir la légitimité syndicale.

Le syndicalisme est, de fait, sur la défensive et cherche une issue. C'est vers une sorte de renouvellement qu'il se doit d'aller pour se ressourcer (d'aucuns parlent de « réinvention ») afin de retrouver une puissance perdue. Il ne part pas de rien : la conflictualité, des salarié-es et de la population, se manifeste encore beaucoup. Des mobilisations existent sur beaucoup de terrains même si elles peinent à se traduire en mobilisations majoritaires et victorieuses.

Il paraît nécessaire de sortir des « zones de confort » et routines pour se (re)tourner vers les salarié-es et surtout les nouvelles couches du salariat qu'on ne trouve pas forcément dans les entreprises et les services « classiques » ou dans le fonctionnement syndical tel qu'il existe aujourd'hui.

Pour s'adresser à toutes les couches du salariat afin de créer du « commun général », de constituer une conscience de classe, le syndicalisme se doit d'articuler ses interventions habituelles (salaires, qualifications, conditions de travail, protection sociale, services publics, etc.) avec des champs nouveaux comme l'égalité de genre (y compris LGBT) ou la lutte contre le racisme qui devraient occuper aujourd'hui une place importante dans le répertoire revendicatif et dans l'ouverture des structures syndicales. La question écologique doit devenir une préoccupation centrale articulée à celle, plus « classique », du social.

Au plan des pratiques syndicales, il est nécessaire de s'extraire de l'institutionnalisation générée par la multiplicité de structures dites « de dialogue social », dont on voit qu'elles sont de plus en plus vides de sens et chronophages, pour en revenir à ce qui faisait l'origine du syndicalisme : une intervention plus directe en prise avec les salarié-es « réel-les » et leurs préoccupations au travail et dans leur vie de tous les jours.

La question de l'unité syndicale est naturellement une question décisive dans cette quête d'une nouvelle légitimité. Il faut chercher à chaque fois à construire l'unité la plus large pour engager des actions de masse rassemblant toutes et tous sans *a priori*. Dans le même temps, comme le propose la FSU depuis plusieurs congrès, il est nécessaire de travailler à l'unité la plus pérenne d'un syndicalisme partageant une même orientation de luttes et de transformation sociale. C'est une façon de contribuer, à notre niveau, à ce ressourcement nécessaire.

Nous donnons la parole dans ce dossier à des chercheuses et des syndicalistes qui proposent des pistes de réflexion et d'action dans cette optique commune à la nôtre. ●

LAURENT ZAPPI

# UN ÉTAT DES FORCES PRÉOCCUPANT, DES STRATÉGIES ÉPUISÉES

*C'est un point qui rassemble les différents regards portés sur l'état des forces syndicales : sa faiblesse, devenue structurelle. Il y a des victoires ici ou là et qui ne sont pas négligeables. On sent bien toutefois que le syndicalisme n'est pas assez puissant pour se rendre inévitable.*



**L**a fuite dans la radicalisation du discours sert parfois de compensation à la perception de cette impuissance mais elle ne peut rien y faire : le rapport des forces réside dans la capacité à s'incarner dans des forces matérielles susceptibles de peser sur le réel. Pour l'instant aucune des stratégies en cours dans le mouvement syndical ne semble trouver ce point d'impact. Prenons un exemple : la stratégie de la CFDT, avant d'être ceci ou cela (accompagnement, réformiste ou hyper réformiste), elle est d'abord inefficace. Elle ne convainc pas, peut-être pour des raisons idéologiques mais d'abord parce qu'elle ne marche pas. Elle joue « à la marge », elle peut parfois se satisfaire d'être entendu sur le détail mais le fait est là, c'est une stratégie en échec.

On peut tout aussi bien regarder du côté du pôle « contestataire » : le bilan (jamais fait par ailleurs) des séquences de « saute moutons », de manifestation en manifestation qui ont produit davantage de lassitude que d'espoir, sans parler de résultats revendicatifs ou de syndicalisation. Patronat et gouvernements s'en moquent, c'est aussi une stratégie en échec. Tout le monde s'est affaibli et ce n'est pas cette course dérisoire à la « première place » dans les scrutins de représentativité qui masquera ce fait.

Toutes les incidences et conséquences de cette faiblesse ne sont pas tirées. On s'interroge même parfois sur l'inconséquence qu'il y a à évoquer la perspective de la « grève générale » ou même de « Tous ensemble et en même temps », slogans guerriers vides de contenu tant ceux qui les mettent en avant sont éloignés de toute possibilité concrète d'en esquisser le moindre début de réalisation. Le décalage abyssal entre les troupes mobilisables et la dynamique actuelle du salariat devrait suffire à éloigner ces chimères qui sont un obstacle à une vraie réflexion (et à l'action).

## Ni incantation, ni résignation

Renoncer à une chimère n'oblige pas à se ruer dans les bras d'une autre. Attendre le renforcement syndical de la participation au « dialogue social » est une figure symétrique conduisant au fond d'une autre impasse. Sans chercher ici à réhabiliter à toute force le « réformisme », on peut toutefois souligner (une bonne part du syndicalisme allemand ou italien le montre)

qu'un réformisme qui n'intègre pas la nécessité du rapport de forces a l'efficacité d'un couteau sans manche et dépourvu de lame.

Il faut viser juste, entre le discours radical renvoyant la solution du problème à une grève générale hors d'atteinte et l'exaltation du pragmatisme, entre l'incantation et la résignation. Ces deux voies se confortent en se nourrissant réciproquement de leur caricature, le conformisme des uns justifiant le radicalisme des autres et inversement. Si le syndicalisme ne sort pas de cette opposition-conivence, la poursuite du déclin ne conduira qu'à une marginalisation progressive et un doute général sur la capacité des centrales syndicales à véritablement « représenter » les travailleurs.

## Surinvestissement institutionnel...

Le constat d'une très forte institutionnalisation du syndicalisme est également largement partagé. De l'entreprise jusqu'au niveau confédéral en passant par la Fonction publique ou les structures territoriales, les militants-es sont appelés-es à siéger dans de multiples lieux pour y exprimer la voix des salariés-es. La question de leur légitimité à les représenter se pose de plus en plus même si elle n'est pas nouvelle. Ce surinvestissement, dicté le plus souvent par l'agenda de la partie adverse, a creusé la distance entre les salariés-es et celles et ceux qui sont supposés-es parler en leur nom. Au niveau national, après quelques années d'inflation de réunions, d'accords nationaux interprofessionnels et



de conférences sociales, la méthode Macron a dégagé le terrain : elle n'a que faire du point de vue syndical (pas plus que de celui du Parlement d'ailleurs) et, contrairement à celle de ses prédécesseurs, elle ne fait même plus semblant. Loin de la « refondation sociale » de la fin des années 1990, le Medef ne propose plus que des rencontres à objectifs limités. Il a relancé en mars 2021 un calendrier de « discussions » dont la portée est bien modeste. La solution est-elle de désertier ces lieux ? Trop simple, ça ne suffit évidemment pas à régler le problème.

C'est un dilemme et même une contrainte paradoxale : ces institutions, en particulier celles de la négociation collective, sont des acquis des périodes antérieures, elles ont été imposées par des rapports de force ; ceux-ci faiblissant, ces institutions sont remises en cause dans le sens d'une réduction des droits des représentants-es des travailleur-ses. Comment comprendre

**Syndicalistes et représentants-es des salarié-es au  
Ministère de l'Economie et des Finances en défense  
de la papeterie de la Chapelle-Darblay.**



autrement les ordonnances Macron, après la loi El Khomri, si ce n'est pour adapter les modes de confrontation aux rapports de force actuels, beaucoup plus favorables aux employeurs ? La défense de la négociation de branche contre l'assignation à l'entreprise, la défense des CHS-CT, ont pris en compte cette tendance, c'est-à-dire la volonté des gouvernements successifs d'abaisser l'intervention des représentants-es des salariés-es dans la vie des entreprises. Du côté de celles-ci, le refus patronal de toute négociation dans l'entreprise qui prévalait jusqu'en 1982 a cédé la place à une récupération opportuniste et la transformation de

la négociation annuelle obligatoire en outil de gestion managériale : professionnaliser les représentants-es, les éloigner de leur base sociale sont un autre moyen (avec la répression qui n'a pas disparu) d'asphyxier un syndicalisme militant et combatif. Le paradoxe est donc qu'il faut à la fois défendre les institutions utiles et, « en même temps », se défier de leurs effets dissolvant de la pratique syndicale.

La remarque vaut également pour les fonctions publiques au moment où le recul des pouvoirs des commissions paritaires dégage le syndicalisme de certaines ambiguïtés de participation à la gestion mais en même temps, réduit son rôle de médiation entre les agents-es et l'arbitraire administratif.

S'il faut faire le tri selon ses propres priorités, il serait bien inconséquent de faciliter le travail des employeurs en désertant par principe ces lieux, sans alternative sérieuse et sans rapport de force, ce qui ne veut pas dire bien sûr qu'il ne faille pas quitter ou refuser telle ou telle réunion. Il y a, à l'évidence, un risque d'enlèvement dans l'institution mais qui ne doit pas ouvrir la voie à une politique de l'absence qui n'est pas davantage un signe de la puissance.

Résister, élargir la base militante, renouer avec les pratiques de proximité, il n'y a pas de solution miracle à la question de l'institutionnalisation, pas plus qu'à celle de la bureaucratisation des organisations, qui n'épargne personne. ●

**JEAN MARIE PERNOT.**  
Extrait d'un article publié le 07/06/21  
sur le site Syndicollectif.

Jean-Marie Pernot est politiste, chercheur associé à l'Institut de recherche économique et sociale (IRES) et au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains.

## « SYNDICALISME EN COMMUN » : UNE REFONDATION DÉJÀ COMMENCÉE

*Rédigé par des syndicalistes et des chercheuses-eurs associé-es à l'institut de recherche de la FSU, ce livre conclut, provisoirement, une réflexion engagée dans les deux ouvrages précédents (Demain le syndicalisme et N'attendons pas la fin du monde parus aux éditions Syllepse). Le propos n'est en aucun cas celui d'expert-es mais de militant-es investi-es de longue date dans l'action syndicale à la FSU et à la CGT. Son objectif est double : mettre à jour ce qui est d'ores et déjà à l'œuvre dans le syndicalisme - car il ne s'agit pas de tout réinventer - et avancer des propositions pour une refondation du syndicalisme.*

**L**e syndicalisme « historique » est né dans les luttes contre les ravages du développement du capitalisme productiviste. Si le mouvement ouvrier tira sa force même de ce modèle industriel, il lui faut aujourd'hui se renouveler dans la mesure où l'ennemi de classe a changé de forme. Largement désindustrialisé, mondialisé et financiarisé sur le plan économique, il est néo-libéral, voire post-démocratique sur le plan politique. Avec pour corollaire le refus de toute négociation et/ou compromis. Le néo-libéralisme n'a rien à concéder.

D'où la brutalité de son positionnement et les défaites successives qu'il impose aux victimes innombrables de sa quête sans fin du profit. Ce qui conduit chacune et chacun de celles et ceux qui aspirent à un autre monde à chercher – trop souvent sans programme clair et chacun-e sur son terrain propre – les moyens d'arrêter cette course mortifère.

### Une nécessaire refondation

Deux courants importants du syndicalisme contemporain nous semblent proposer des voies sans issues. D'une part le syndicalisme *intégré* dont l'horizon se limite à la négociation

entre « partenaires sociaux responsables » des conditions de la défaite. D'autre part le syndicalisme *enfermé* dont l'horizon, borné à la défense du seul métier, ouvre la porte aux dérives corporatistes. Nous partons au contraire d'un double constat :

➤ Il existe un dénominateur commun aux agressions multi-formes que nous subissons toutes et tous en tant que salarié-es, privé-es d'emploi, femmes, jeunes, retraité-es ou/et racisé-es... Celui-ci porte un nom : capitalisme.

➤ La réalité humaine ne se découpe pas. Il n'y a pas d'un côté l'être générique, de l'autre le citoyen politique et enfin la personne en activité. Nous sommes chacune et chacun d'entre nous partie de la commune humanité – en même temps qu'unique en notre genre – victimes pour la majorité d'entre elles de ce système.

Il ressort de ce double constat que si le syndicalisme - fut-il de transformation sociale - ne peut à lui seul renverser le cours des choses, *rien* de fondamental ne pourra être obtenu sans lui. Pour remettre à l'endroit ce que le capitalisme a mis à l'envers, il faut lier les luttes, contre *l'exploitation* dans le travail, aux luttes contre les différentes formes de *domination* dans la

société (capitaliste – patriarcale). Il faut réaffirmer que tout est politique, qu'il ne peut y avoir de séparation artificielle entre économie et politique, que l'économie est politique et que la lutte des classes n'a pas été dissoute dans la marée anesthésiante de l'individualisme néolibéral et le règne de la concurrence généralisée.

## Quelle convergence des luttes ?

Sans cette mise en commun des terrains de lutte et des multiples registres d'action de résistance, le mouvement social se condamne à l'enfermement dans des luttes partielles qui, même les plus massives et déterminées, ne menaceront jamais sérieusement le système. Tel est bien le bilan qu'on peut tirer de la dernière période. Rappelons-nous : printemps 2016, mobilisation contre la « loi travail » ; fin 2016, mouvement « Nuit debout » ; 2019, mobilisation des Gilets jaunes puis des retraités. Si chacune de ces mobilisations a bien été la preuve que les capacités de résistance et la volonté de lutter demeurent intactes, le fait est que les gains obtenus sont restés minimes.

Certes, ces luttes, par leurs dynamiques propres, ont un impact éminemment positif : elles alertent la société, dénoncent les oppresseurs, solidarisent les victimes, renforcent la volonté de se battre, esquissent les prémices d'un au-delà possible et peuvent même parfois – trop rarement – déboucher sur quelques gains. Mais à elles seules, elles ne peuvent ébranler, mettre à bas, le système capitaliste qui est la base de toutes ces formes d'exploitation et de domination. Nous pensons qu'il est essentiel que se développe la conscience partagée qu'à la racine de nos oppressions il y a un dénominateur commun, que chacune de nos luttes est une partie d'un tout et qu'en conséquence, dans la pratique, chaque mobilisation doit être l'affaire de toutes et tous. Nos causes sont communes parce que transversales, nos actions doivent l'être aussi. Il s'agit d'entrecroiser les problématiques, que chaque organisation accepte d'être « transversalisée » par celles des autres, comme le font déjà certains syndicats pour les impératifs écologiques et toutes les organisations, à des degrés très divers pour les droits des femmes...

## Un syndicalisme intégral fédérateur, radical, démocratique et internationaliste.

Telle nous semble être la voie d'un syndicalisme renouvelé, ancré en premier lieu dans le concret du travail et des métiers mais capable de prendre en compte la réalité de toutes les formes de domination et d'oppression dont, en tant que personne individuelle, chacun-e est aussi la victime. Un syndicalisme qui



PHOTO : D. R.

saurait lier ensemble le modèle classique de la grève et de la manifestation aux formes nouvelles comme les occupations de place, les ZAD et autres. Un syndicalisme dont le programme revendicatif ne s'arrêterait pas à la porte de l'usine, de l'atelier, du bureau, de l'hôpital ou de la salle de classe.

Ce syndicalisme que nous proposons d'appeler « syndicalisme en commun » est déjà en germe. Loin de nous l'idée qu'il y aurait tout à réinventer. Tout au contraire, on voit ses prémices émerger, notamment dans l'alliance entre le syndicalisme de transformation sociale et les mouvements féministes, alternatifs, écologistes. Dans la pratique, ces multiples mouvements inventent des formes d'action originales et préfigurent d'autres modèles d'organisation. Il s'agit aujourd'hui d'aller vers leur mise en commun, non pas à côté, mais avec le syndicalisme que nous portons.

Ce syndicalisme serait intégral en prenant en compte tous les aspects de la réalité sociale, il serait radical car il sait l'impossibilité de gagner durablement sans une transformation complète de la société, il serait *démocratique* car partisan de l'autogestion dans tous les aspects de l'existence professionnelle, sociale, citoyenne, il serait aussi *fédérateur* car convaincu qu'au-delà de nos différences nous avons à construire ensemble un monde commun et vivable, inclusif contre la fragmentation des statuts et enfin il serait *internationaliste* car ce système d'exploitation et de domination est planétaire.

Ce syndicalisme est en germe et nous devons contribuer à son développement. Et si l'appel à la convergence des luttes rencontre tant d'écho, c'est parce que de plus en plus nombreuses et nombreux sont les syndicalistes convaincu-es que les combats à mener sont imbriqués les uns dans les autres. Il s'agit aujourd'hui de mettre à l'ordre du jour bien plus qu'une « recomposition syndicale ». L'expérience en cours autour du mouvement *Plus jamais ça* est, parmi d'autres, la preuve concrète qu'une telle démarche est possible. Possible tant dans sa capacité à construire un programme alternatif qu'à mener des actions sur le terrain comme celle en faveur du maintien du site papetier écologiste de la Chapelle-Darblay qui a permis d'imposer des concessions au gouvernement.

Ce « syndicalisme en commun » est déjà une pratique. Notre travail vise, dans la limite de ses moyens, à contribuer à l'élaboration de sa doctrine. ●

LOUIS-MARIE BARNIER, JEAN-MARIE CANU,  
CHRISTIAN LAVAL,  
ERWAN LEHOUC, FRANCIS VERGNE



# UN COLLOQUE DE LA FSU EN PLEIN DANS LE SUJET

Les 2 et 3 juin, l'Institut de recherche de la FSU (IR-FSU), la FSU et son Centre de formation ont organisé un colloque « syndicalisme au défi du XXI<sup>e</sup> siècle ». Plus de 200 personnes l'ont suivi en webinaire et sur Face-book. Depuis deux ans, l'Institut travaillait à mettre sur pied cette rencontre dont on sait, a priori, les difficultés. La COVID obligea à annuler un premier colloque prévu le 1<sup>er</sup> avril 2020. Notre détermination, rencontrant celle de nos intervenant-es, conduisit à un numéro spécial de Regards Croisés (N° 34) « Syndicalisme et mouvement social au XXI<sup>e</sup> siècle » avec Danielle Tartakowsky, puis à ce nouveau projet de débats.

Je laisse Jean-Marie Pernot ouvrir cet article par la conclusion de son intervention : « Je terminerai en félicitant la FSU et son institut de recherche de contribuer à poser ces questions, à croiser les regards, à croire aux vertus de la réflexion et du débat. Elle n'est pas la plus mal placée pour illustrer les vertus de la diversité et de la libre confrontation. Qu'elle soit remerciée pour sa contribution, je pense que ce colloque montrera la fécondité de sa démarche. » Je crois que toutes celles et ceux qui l'ont suivi peuvent en témoigner. Le nombre, la qualité des intervenant-es et de leurs interventions sont un moment décisif de la réflexion syndicale aujourd'hui. J-M Pernot a raison : alors qu'un fossé semble s'être creusé entre les deux grandes centrales, les lieux de débats sont inexistantes.

Quatre grand-es témoins – D. Tartakowsky (historienne), J.-M. Pernot (chercheur à l'Institut de Recherches Économiques et Sociales), Christian Laval<sup>(1)</sup> et Alain Dalançon<sup>(2)</sup> (chercheurs de l'IR-FSU) – sont intervenu-es pour dire dans quel contexte nous nous trouvons, quelles pistes ils et elle entrevoient et ce que l'histoire peut et doit nous apprendre. Ces quatre contributions sont disponibles dans la lettre électronique de l'IR-FSU du 15 juin 2021.<sup>(3)</sup> Elles sont remarquables et indispensables pour réfléchir à la situation du syndicalisme en France.

Quatre tables rondes ont ensuite interrogé les grandes questions du moment.

**Les transformations du monde du travail et du travail**, avec la précarité qui augmente dans le secteur privé, comme dans le public, où il s'institutionnalise. Comment étendre notre champ à de nouvelles formes du salariat (cf. Uber, auto entrepreneuriat) ? Comment mieux prendre en charge les salarié-es des PME et TPE ?

Table ronde animée par Francis Vergne (IR-FSU), avec Marie-Hélène Luçon (Chantier Travail), Michel Breuvart (SNUTEFI-FSU Pôle emploi), Maryse Dumas (CGT) et Karel Yon (politologue).

**L'ouverture du syndicalisme à l'écologie.** La crise écologique (climat, biodiversité, anthropocène), rendue plus perceptible encore par la pandémie, oblige le syndicalisme à poser de façon renouvelée et plus globale les questions sur la nature de l'emploi, le travail, la formation. Quelle rupture avec le productivisme ? Comment relier la démarche écologique à la question sociale ? Quels enseignements tirer d'initiatives telles que « Plus jamais ça » ou du « Pacte écologique et social » ?

Animée par J.-M. Le Boiteux (IR-FSU) avec J. Rivoire (FSU), V. Marchesseau (Confédération Paysanne), C. Dufлот (OXFAM) et J-M Drevon (chantier Transition Écologique et Justice Sociale).

**Féminisme, antiracisme** et la nouvelle question sociale au XXI<sup>e</sup> siècle. Ces mouvements ont acquis une dimension sociale déterminante. Autour de l'enjeu de l'égalité et de la liberté, ils interrogent le syndicalisme dans ses objectifs, ses modes de fonctionnement et son vécu quotidien, au cœur du travail.



Animée par G. Aschieri (IR-FSU) avec J. Dragoni (chantier Femmes, Savoirs, Pouvoirs), M. Guilbert (Solidaires), S. Gérardin (secteur femmes de la FSU), A. Policar (chercheur associé au Centre de recherches politiques de Sciences Po).

Enfin, l'incontournable question des rapports du **syndicalisme et de la politique**. À l'heure de l'urgence sociale et écologique, et alors que le néolibéralisme impose sa domination globale à l'ensemble de la société, dans quels termes et de quelles façons le syndicalisme peut-il aider à concevoir un nouveau projet de transformation sociale, d'auto-émancipation et co-construire des alternatives au capitalisme ? Animée par F. Rolet (SG du SNES-FSU), avec S. Bérout (politologue), E. Lehoux (chantier Alternatives Syndicales), V. Angeli (Solidaires) et P. Martinez (CGT).

Toutes ces tables rondes ont été enregistrées et seront sur le site de la FSU. Benoit Teste, en concluant ce colloque, s'est engagé, avec l'Institut, à donner suite, notamment à la piste évoquée par J-M Pernot d'une « convention citoyenne sur le syndicalisme ». ●

JEAN-MICHEL DREVON,  
ANIMATEUR DU COMITÉ DE PILOTAGE DU COLLOQUE.

1) Co-auteur du livre « Le syndicalisme en commun » du chantier Politiques néolibérales et alternatives syndicales.

2) Co-auteur du tome 2 de l'histoire de la FSU « La FSU dans la cour des grands ».

3) Vous êtes naturellement tou-tes abonné-es : <http://institut.fsu.fr/>

# CGT : SE RÉINVENTER ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE LE MONDE D'APRÈS

**D**epuis plus d'un an, notre vie est rythmée par la pandémie et la crise sanitaire. Si la gravité de la Covid n'est pas contestable, sa gestion par le pouvoir exécutif et sa couverture par les médias nourrissent de larges et légitimes critiques. En ce qui concerne le président de la république et le gouvernement, il est aisé de constater que les politiques qu'ils mettent en œuvre continuent de multiplier les cadeaux au patronat et aux plus riches. S'agissant des services publics, les discours faussement louangeurs à l'attention des agentes et des agents ne masquent guère, à présent, l'indigence des mesures censées apporter des solutions à l'état de pénurie consécutif à des années de politique d'austérité.

À ce credo ultralibéral, Emmanuel Macron et ses thuriféraires ajoutent de graves et préoccupantes pulsions attentatoires aux libertés publiques.

Face à cela, en dépit d'une situation peu propice aux mobilisations, le mécontentement, les actions et les luttes sont une réalité bien vivante.

Dans la plupart des cas, la FSU, Solidaires et la CGT en sont les principales actrices pour ce qui revient aux organisations syndicales.

Séparément, à trois, parfois à plus, nous avons porté – et portons – haut et fort l'exigence « d'un monde d'après » en rupture avec celui dans lequel nous vivons depuis des années.

Sommes-nous pour autant à la hauteur des enjeux ?

Ce n'est pas sombrer dans la critique stérile et dans un pessimisme malvenu que d'apporter une réponse circonstanciée à cette question.

Certes, nous sommes le plus souvent présents dans les mouvements qui se font jour et nos militantes et militants s'y inscrivent sans ménager leurs efforts.

Bien entendu, il ne saurait être question – comme tentent de le faire nos adversaires – de réduire la portée de ces mobilisations à de simples épisodes anecdotiques.

Ces éléments importants rappelés, il n'en demeure pas moins que peine à se concrétiser le projet syndical qui transformera la société.

En responsabilité à la CGT, je garde intact en moi la conviction qu'il est nécessaire de proposer un horizon permettant de dépasser le système capitaliste.

Mais, il s'agit de le bâtir en s'imprégnant des exigences contemporaines.

Pour s'en tenir à deux marqueurs parmi bien d'autres dans le cadre de cette tribune, les dimensions démocratiques et écologiques dans le processus qui doit conduire « au monde d'après » doivent occuper une place prépondérante et renouvelée.

Il va de soi que, pour déterminant qu'il soit, ce projet de société ne peut constituer l'axe unique de notre démarche revendicative.

À l'instar de formules comme « la baisse tendancielle du taux de profit » ou « l'accumulation primitive du capital », je ne suis pas persuadé que « la double besogne », lâchée telle quelle, produise un fort engouement parmi les classes laborieuses.

En revanche, j'incline à penser, en tout cas pour la CGT, que nous ne traduisons pas vraiment cet impératif dans nos prises de position. À mes yeux, en effet, nous négligeons trop souvent le fruit de nos combats, les réduisant à la portion congrue et laissant d'autres, pourtant absents des luttes, s'octroyer sans vergogne les avancées obtenues.

De ce fait, je considère que nous instillons nous-mêmes l'idée d'un syndicalisme de lutte cantonné à des formes de stérilité.

Le « plus jamais ça » dans lequel nous nous inscrivons doit également irriguer nos pratiques.

Or, il me semble que je vois resurgir, à quelques nuances près, les mêmes débats que les années précédentes. Que la manière d'appréhender les enjeux cruciaux qui sont devant nous est quasi identique à celle qui prévaut depuis des lustres. Que certaines questions essentielles demeurent peu abordées.

Je me limiterai ici à deux illustrations.

Même si, bien entendu, ce n'est jamais énoncé de cette façon, je pense que, en réalité, un nombre significatif de camarades – je parle toujours de la CGT mais je ne suis pas certain que cela soit notre propriété exclusive – se satisfont du nombre trop faible de nos syndiqué-es. ou, à tout le moins, ne font pas une priorité

véritabile du renforcement de nos rangs. En découle ainsi une propension à ne pas prendre en compte ce qu'est l'état réel de l'opinion de millions de salarié-es. De ce refus, conscient ou non, découlent des débats à mon sens biaisés en particulier autour de la stratégie des luttes et faisant l'impasse sur certaines causes de l'efficacité parfois insuffisante du syndicalisme de transformation sociale.

J'ai personnellement acquis la certitude que la page devait être close de la séquence historique d'un syndicalisme vivant avec peu de syndiqué-es.

Davantage chaque jour s'ancre également en moi la conviction que la fragmentation du syndicalisme français constitue un handicap dans l'adhésion du plus grand nombre

à notre projet syndical et, de ce fait, à des conquêtes plus ambitieuses pour notre syndicalisme de propositions et de lutte.

Je crois aussi que ce qui nous sépare est peu au regard de ce qui nous rassemble.

Le « plus jamais ça » est bien sûr pertinent. Mais, le meilleur moyen pour passer du slogan à une construction crédible passe selon moi par l'adhésion du plus grand nombre à des perspectives ambitieuses et porteuses d'espoir de nature à transformer réellement la société.

C'est une litote de dire que nos organisations syndicales ont un rôle primordial à jouer pour bâtir un monde nouveau.

C'est dans une unité renouvelée et renforcée que nous répondrons pleinement aux responsabilités inédites qui sont les nôtres. ●



JEAN-MARC CANON,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UFSE CGT

**Se poser la question de l'avenir du syndicalisme comprend intrinsèquement la nécessité de se pencher sur la fameuse crise du syndicalisme et ses raisons. C'est un sujet récurrent en France comme ailleurs, avec un taux de syndicalisation bas (de 8,8 % en 2018 selon les statistiques de l'OCDE) qui peut montrer en partie le peu d'intérêt et d'adhésion au syndicalisme de la masse des 29, 8 millions d'actives et d'actifs.**

# SOLIDAIRES : QUEL AVENIR POUR LE SYNDICALISME, QUEL RENOUVEAU ?

**C**e taux est toujours à mettre en relation avec le fait que, contrairement à d'autres pays, l'acte d'adhérer n'est pas lié à l'obtention d'un avantage comme par exemple une prestation sociale. Pour autant, les luttes, en particulier la dernière sur les retraites, montrent aussi que les rassemblements sont encore massifs, et que la grève, tout au moins pour certains secteurs, peut s'installer dans la durée.

Un autre symptôme de cette crise du syndicalisme est la participation modérée aux élections professionnelles, qui rencontrent moins de succès qu'auparavant, avec un taux de participation parfois très faible, comme pour les Très petites entreprises (avec une communication sur leur existence quasi nulle par le gouvernement).

La mise en place du vote électronique et ses bugs peuvent en partie l'expliquer. Tout comme l'éclatement du paysage syndical, ou encore particulièrement ces dernières années, l'éclatement des collectifs de travail sous le joug des différentes réformes néolibérales, la mise en place des Comités sociaux d'entreprise et leur fusion d'instances représentatives, comme ce qui se met aussi en place dans la fonction publique.

Les nouveaux chiffres de la représentativité syndicale sont tombés récemment, sans réel bouleversement du paysage syndical français.

Solidaires fait partie des syndicats interprofessionnels sous la barre des 8 % mais progresse en pourcentage (de 3,46 % à 3,68 %) et en voix (3 000) par rapport au calcul de 2017, et est représentative dans 30 conventions collectives. Cette progression montre que notre syndicalisme continue son implantation au sein des entreprises et au plus près des salarié-es.

Pour autant, au-delà de cette évolution, positive, mais qui reste évidemment à conforter et amplifier, y compris pour l'ensemble des organisations qui sont dans le camp du syndicalisme « de lutte » ou « de transformation sociale », bien des défis sont à relever.

Le syndicalisme, et également celui de Solidaires, est sans cesse à réadapter aux réalités du travail, à la situation précarisée et éclatée des salarié-es, des travailleur-euses, condamnés de plus en plus à être « muselé-es » par les directions, le patronat. Il faut également, pour un syndicalisme de transformation sociale, prendre en compte les réalités sociales, écologiques, les violences et discriminations qui traversent notre société, pour organiser les luttes, et être des instruments utiles à toutes les luttes.

Il nous faut sans cesse penser et agir pour toucher toutes celles et ceux qui n'ont pas accès à un syndicat, et/ou qui restent sur l'image souvent médiatisée et déformée d'organisations passives et réfractaires à toute évolution ou réforme.

Concrètement, cela demande de penser notre syndicalisme, y compris nos organisations internes, en étant au plus proche des salarié-es, précaires, chômeur-euses, étudiant-es, retraité-es,



sans-papier-es, de leur défense, de leurs besoins immédiats. Le confinement aura sans doute mis en lumière la nécessité redoublée du contact direct, avec ceux et celles isolé-es, ou de reconstituer au plus proche du collectif (permanences, ag etc.). Ce qui pose la question aussi de nos moyens militants, que ce soit des droits militants ou simplement l'investissement et l'engagement dans le syndicalisme de nouvelles générations et à quelles conditions !

Ces dernières années l'intégration, dans nos revendications et nos luttes d'alternatives concrètes a permis ne pas se limiter à des luttes « défensives ». Nos syndicats participent par ces revendications concrètes, expliquées, et diffusées largement, à l'espoir et l'engagement dans les luttes. C'est ce qui a été mis en œuvre réellement à travers le collectif « Plus jamais ça » avec les 34 propositions de sortie de crise.

La situation complexe du monde actuel, les menaces multiples pèsent dans les têtes, qu'elles soient écologiques, de l'ordre d'un fascisme rampant, ou liées aux violences de plusieurs natures (policières, patriarcales, sociales). Pour autant, les alliances qui se font de plus en plus entre certains syndicats, collectifs ou associations écologiques, féministes, dessinent une dynamique positive : de par leur expérience, leur organisation et pratique des luttes, les syndicats, et le syndicalisme tel que le conçoit Solidaires apportent au mouvement social. De par la jeunesse, la diversité présentes dans les mouvements féministes, écologiques, antiracistes, la lutte et la résistance portent également un renouveau qui a forcément un impact régénérant dans nos syndicats. Ce n'est pas une fin en soi, mais bien le marqueur d'une continuité qui porte l'avenir ! ●

MURIELLE GUILBERT,  
CO-DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE SOLIDAIRES

# PLUS JAMAIS ÇA : CONSTRUIRE DES ALLIANCES POUR TRANSFORMER NOTRE SYNDICALISME

*Depuis un an, CGT, Solidaires et la FSU sont fortement impliquées dans la dynamique unitaire Plus jamais ça (PJC), signe de l'intégration des questions écologiques dans ces organisations syndicales. Certes, des OS telles que Solidaires et la FSU étaient déjà parties prenantes, en 2009, de la COP de Copenhague, mais ce nouveau cadre unitaire est la marque d'avancées qualitatives tant dans le contenu porté que dans les objectifs assignés à cette alliance.*

Ce type de coalition regroupant organisations syndicales et associations écologistes n'est pas nouveau. En 2015, la FSU a, par exemple, activement participé à la *Coalition Climat 21*, regroupant plus de 130 organisations qui ont travaillé ensemble pendant plus d'un an à l'occasion de la COP21. Chaque organisation souhaitant conserver son agenda propre, l'alliance s'était construite à un certain niveau de généralité en termes de discours, ou en termes d'initiatives. Les organisations syndicales travaillaient sur les enjeux de la transition pour les seul-es salarié-es, quand les organisations environnementales se concentraient sur tel ou tel aspect revendicatif centré sur l'environnement. Donc un cadre commun, très positif à bien des égards mais sans agenda partagé en termes de propositions ni même de campagnes concrètes.

Nous ne sommes plus du tout dans la même configuration aujourd'hui. Qu'il s'agisse des 34 mesures regroupées dans le plan de sortie de crise ou, plus récemment, des revendications du rapport « *Pas d'emploi sur une planète morte* », les organisations syndicales (OS) et les associations écologistes démontrent désormais leur capacité à dépasser les déclarations de principes pour porter, ensemble, des propositions concrètes pour défendre ou acquérir des droits : protection des salarié-es, droit de veto, reconversion, sécurité sociale professionnelle (ou nouveau statut salarié), augmentation des salaires, propositions chiffrées de financement, etc.

De fait, nos OS et les mouvements écologistes sont aujourd'hui capables de confronter leurs points de vue, de s'engager sur des domaines revendicatifs considérés comme extérieurs à leur champ quelques années auparavant, tout en assumant publiquement les débats qui subsistent, la conviction étant partagée que l'alliance est plus importante que de continuer à avancer chacun dans son couloir. Avec ces productions communes, nous démontrons que nous sommes capables de nous opposer ensemble à un capitalisme néolibéral qui exploite tout à la fois l'humain et la nature, en dépassant nos divergences et en traçant des pistes pour une autre société et un avenir désirable.

De fait, le travail engagé au sein de PJC alimente notre propre réflexion de syndicalistes et irrigue le projet de transformation sociale que porte la FSU, en interrogeant non seulement la répartition inégale des fruits de la production, mais également la nature de celle-ci, ainsi que son processus : que doit-on produire ? Dans quelles conditions ? Qui décide ? Autant de questions que l'impératif de bifurcation écologique remet au goût du jour.

Pour autant, des difficultés demeurent, que le volontarisme dont nous faisons preuve, aussi positif soit-il, ne parvient pas à dépasser. PJC reste pour l'heure une alliance construite au

niveau des organisations et notamment de leurs directions. Celle-ci a permis des acquis précieux en termes de compréhension des cultures militantes, de construction de confiances réciproques, de partage d'expertise au service d'un projet de transformation sociale et écologique plus solidement charpenté. Mais, aussi intéressantes soient-elles, ces propositions n'auront que peu d'impacts si nous n'arrivons pas à construire une dynamique au niveau local, à la base, en mettant en mou-



vement nos collègues et la population... C'est une condition pour construire le rapport de force dans et à l'extérieur de l'entreprise ou des services publics. C'est une condition pour engranger des victoires qui peuvent être à même de convaincre les secteurs syndicaux les plus frileux, voire opposés à l'alliance entre OS et associations écologiques, tels qu'ils existent encore, notamment dans la CGT. Développer des dynamiques locales est également une condition pour donner du corps à nos propositions, permettre qu'elles infusent dans la société, et ainsi mener la bataille d'idées.

Pour conclure, l'implication dans *Plus Jamais ça* peut en elle-même enrichir notre syndicalisme, par les questions syndicales qui nous sont posées, par la rencontre féconde avec d'autres cultures militantes, et par une nouvelle articulation entre notre projet d'avenir et nos combats quotidiens à l'aune des urgences que posent l'effondrement de la biodiversité et la crise climatique. Ainsi, nous pouvons renouveler la double besogne syndicale pour construire un éco-syndicalisme incarnant le syndicalisme de transformation sociale du XXI<sup>e</sup> siècle. ●

JULIEN RIVOIRE



## QUAND ILS ONT DÉTRUIT LA ZONE LIBRE, ÉPISODE II

À l'automne 2019, à Cenon, dans la banlieue de Bordeaux, s'est monté un squat de migrant-es.

Pendant près d'un an et demi, en lien avec un tissu militant bordelais pour le moins diversifié, une expérience singulière a été menée.

Jusqu'à ce que la préfecture en décide autrement...

✓ **ÉE :** *Nous nous étions arrêté-es la fois précédente<sup>(1)</sup> sur le fonctionnement de la Zone libre. Comment les choses se sont-elles passées lorsque l'épidémie de Covid s'est déclarée ?*

**Brigitte Lopez :** Il faut que je revienne un peu en arrière. En janvier 2020, le tribunal statue sur l'expulsion de la Zone libre, dans un délai de deux mois. Autour de l'exigence « *pas d'expulsion sans relogement* », la mobilisation s'organise : pétition, interpellation des élu-es, du maire, de la préfecture. Plusieurs élu-es, groupes politiques de la métropole, syndicats écrivent à la préfète. Même le conseil municipal s'adresse à elle pour exiger un diagnostic social avant toute expulsion. De fait, quand l'épidémie arrive, nous avons l'épée de Damoclès de l'expulsion sur nos têtes.

L'annonce du confinement en mars a comme première conséquence de rendre impossible l'expulsion, ce qui nous donne un sursis. Mais très vite, d'autres problèmes surgissent. Il faut savoir que 80 % des habitant-es du squat travaillaient, mais pour la majorité sans contrat de travail. Ce qui fait qu'au démarrage du confinement, ces personnes perdent leurs sources de revenus, d'autant plus que, n'étant pas déclarées, elles ne peuvent prétendre aux dispositions mises en place par le gouvernement pour pallier l'arrêt de l'activité. Le premier des problèmes qui surgissent est celui de la faim. Nous faisons face à 300 personnes qui, faute de droits et de régularisation de leur situation, n'ont pas de quoi se nourrir.

Ce sont encore une fois les associations qui vont pallier les carences de l'État, que ce soit pour la collecte de nourriture ou la distribution dans les lieux de vie comme la Zone libre.

Sur la Zone libre, les habitant-es ont organisé eux-mêmes le partage entre les familles de l'aide alimentaire qui arrivait chaque vendredi, livrée par les associations. Alors qu'on aurait pu craindre des tensions liées à la peur d'une pénurie alimentaire, la gestion a été exemplaire. Les critères de répartition, élaborés collectivement par les habitant-es, étaient acceptés par toutes et tous.

C'est ainsi que la zone a tenu pendant tout le temps du confinement. Grâce à la solidarité associative et la responsabilité des habitant-es.

✓ **ÉE :** *Y a-t-il eu une circulation importante du virus ?*

**Brigitte Lopez :** C'était effectivement une de nos craintes : que la Zone libre devienne un cluster, tant pour les risques médicaux pour les

## « Pas d'expulsion sans relogement ! »



habitant-es que pour la possibilité que cela ne motive une intervention de la préfecture pour vider le lieu. *Médecins du monde* passait très régulièrement sur la zone pour assurer un suivi sanitaire. Au final, il n'y a eu que très peu de cas. C'est certainement le fait que la population était très majoritairement jeune, dans un département où le virus circulait peu à l'époque.

Mais nous avons dû faire face à un autre problème.

Le confinement a provoqué une baisse très importante de la présence solidaire quotidienne (du fait des restrictions de déplacements mais aussi de la crainte de la maladie). C'est cette présence, informelle, multiforme, qui jusque-là avait contribué à désamorcer les conflits et à éviter des « intrusions sauvages », toujours redoutées dans les squats. Dans les cagibis des bâtiments se sont installé-es des jeunes, la plupart sans papiers, aux addictions diverses. Les bagarres y étaient fréquentes et

très visibles de l'extérieur, car ces cagibis longeaient la rue principale de Cenon. Cette présence a déstabilisé l'équilibre toujours précaire d'un tel lieu de vie. Beaucoup craignaient que cela ne soit pris comme prétexte pour décrier le lieu et motiver l'intervention des forces de l'ordre. Encore une fois, la chose a été traitée collectivement, en assemblée générale. Si certain-es des soutiens à la Zone libre pensaient qu'au vu des risques pour les familles en situation irrégulière, il valait mieux œuvrer au départ des jeunes des cagibis, la majorité des habitant-es a fait le choix de les laisser utiliser les caves, arguant qu'eux-mêmes auraient pu se trouver dans le même cas. Les cagibis ont donc été « aménagés », point d'eau et sanitaires installés pour améliorer les conditions sanitaires.

Ainsi, à la fin de l'été 2020, nous avons réussi à surmonter une période difficile et les liens créés dans la Zone libre entre habitant-es, entre habitant-es et soutiens sont maintenant solides. Et nous en avons eu besoin dans les mois qui ont suivi. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR  
ADRIEN MARTINEZ

1) Voir numéro ÉE – 89 de mai-juin 2021.

# Cannabis : le cou

Les débats autour du cannabis n'ont jamais cessé en France dans les milieux médicaux, politiques, économiques, juridiques et policiers, malgré les constats d'échec attestés des politiques prohibitionnistes. Tandis que plusieurs pays européens et une trentaine d'États des États-Unis ont progressivement dépénalisé la consommation, tandis que la légalisation du récréatif ou festif ne cesse de gagner du terrain, en France, le blocage reste patent. Sur ce sujet « sociétal » aussi, ce sont les tendances conservatrices qui l'emportent. Alors qu'il a la législation la plus répressive, c'est notre pays qui compte le plus de consommateur-trices. Cherchez l'erreur !



**D**ès 1953, un arrêté rend illégal le haschisch médicinal et classe la substance dans la catégorie des stupéfiants, entrant dans la liste des produits illégaux à la fin de 1970. Plus de trente ans plus tard, circulation, consommation, vente et détention de cannabis demeurent prohibées, en dépit d'une évolution de la législation.

## L'usage thérapeutique, seule petite avancée

Concernant l'usage thérapeutique, les vieux blocages français cèdent un peu. En dépit de réticences exprimées par le ministère des Solidarités et de la Santé, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a mis en place un dispositif qui vise à organiser la prescription de formes médicamenteuses de cannabis. La loi du 24 décembre 2019 de financement de la Sécurité sociale pour 2020 permet désormais

d'autoriser, à titre expérimental pour une durée de deux ans, l'usage médical du cannabis sous la forme de produits répondant aux standards pharmaceutiques, dans certaines indications ou situations cliniques réfractaires aux traitements indiqués et accessibles.

## Répression et contrôle accrus du cannabis récréatif

La généralisation de l'amende forfaitaire – 200 € – pour usage de stupéfiants, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, viserait tout-e consommateur-trice de stupéfiants. Elle pourra certainement alléger le volet judiciaire de la répression des drogues en mettant fin aux poursuites lors de son règlement, mais encore faut-il que l'amende

soit systématiquement payée. Les premières expérimentations sont loin de l'avoir démontré. Du côté policier, on peut par contre prévoir l'effet inverse. Cette mesure, qui permettra de punir plus simplement les usagers, encouragera les contrôles et les sanctions. On peine à croire Gérard Darmanin quand il déclare qu'elle sera appliquée « dans les quartiers de Créteil comme dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris », un secteur de la capitale où l'activité policière se fait pour le moins discrète. Ce sont bien les habitant-es des quartiers populaires qui en seront la première cible.

Ce dispositif s'inscrit dans la droite ligne des politiques policières, promettant de réprimer plus efficacement les consommateur-trices sans s'interroger sur le bien-fondé de cette politique et ses effets sur les relations entre la police et la population. La répression des drogues, et principalement du cannabis, mène aux dérives en matière de violences policières que l'on connaît. Elle explique les contrôles incessants à l'égard de certains segments de la population et la concentration des moyens et des effectifs policiers dans les quartiers où le trafic a lieu, ce trafic qui pourrit la vie des habitant-es et exacerbe la violence.

Il s'agit de réprimer un comportement qui ne nuit pas à autrui et dont la consommation occasionnelle présente des risques limités pour la santé, en tout cas pas plus élevés que ceux émanant de la consommation du tabac et d'alcool. Cette activité des forces de l'ordre génère en retour des



Le festival HempFest à Seattle, en août 2012. L'État de Washington a légalisé l'usage récréatif du cannabis le 6 décembre dernier.

PHOTOS: CANNABIS CULTURE/FILICR/CC

# Le danger d'abandonner la lâcheté



effets secondaires désastreux, exacerbant notamment les tensions avec une partie de la jeunesse, pour un résultat inexistant en termes de santé publique.

## Échec et hasch

Signe de l'échec ? 568 millions d'euros sont chaque année consacrés à la lutte contre le cannabis, dont 300 millions rien que pour les interpellations alors que la part usager-es en France est une des plus élevées d'Europe. La prévalence y atteint 8,4 % chez les 15-64 ans, contre 4,5 % en Allemagne, 7 % aux Pays-Bas, 2,7 % au Portugal, des pays beaucoup plus tolérants.

En effet, nombre de gouvernements de l'OCDE ont décidé de renoncer au tout-répressif, généralement en minimisant les poursuites pour la consommation et la détention de petites quantités (c'est la dépénalisation). D'autres ont même commencé à mettre sur pied de véritables filières du cannabis.

## Un sondage éclairant

Une consultation citoyenne sur le cannabis dit récréatif a été organisée par la Mission d'information parlementaire, entre le 13 janvier et le 28 février dernier. 253 194 contributions ont été reçues pour cette consultation en ligne : 92 % remettent en cause le dispositif pénal actuel ; 80 % sont favorables à une forme de légalisation, 13,8 % sont pour la dépénalisation, 4,6 % souhaitent

un renforcement des sanctions et 0,8 % sont pour le maintien de la loi en vigueur. Ces résultats sont certes discutables vu les modalités du sondage mais ils viennent confirmer une tendance qui s'exprime année après année dans la population française. Et pourtant, rien ou presque ne bouge.

Dépénaliser et légaliser, c'est la réponse pragmatique à une question qui ne peut plus être cantonnée au seul registre de la morale avec le fameux « maintien de l'interdit ».

Une légalisation encadrée par l'État viendrait répondre à une quadruple exigence : en matière de santé publique avec un meilleur contrôle des produits en circulation et la possibilité d'une prévention plus efficace ; en matière de sécurité avec un trafic qui n'aurait plus lieu d'être, même s'il pourrait se reporter en partie sur d'autres produits (qui intéressent moins de consommateurs) ; en matière de fiscalité alors que le Canada ou plusieurs États américains font les comptes de leurs rentrées en milliards de dollars ; en matière d'agriculture avec le développement d'une filière de production hexagonale comme plusieurs départements se proposent de l'expérimenter.

Même les économistes du Conseil d'analyse économique ont lancé un pavé dans la mare en 2019 préconisant de légaliser le cannabis en France : prix du gramme, mode de distribution du produit, conséquences sur l'économie... En douze pages,



PHOTO : PETER DEJONG, ARCHIVES AP

le document propose un scénario très concret pour « reprendre le contrôle de ce marché ».

Se nourrissant des expériences étrangères de légalisation du cannabis, ces économistes estiment que le coût de production du cannabis étant inférieur à 1 euro le gramme, un prix de vente au détail hors taxe à 5 euros permettrait de rémunérer de

manière satisfaisante les producteurs et les distributeurs. Le prix de vente actuel du cannabis illégal se situe à 11 euros, une différence qui permettrait d'imposer un droit d'accise de 50 %, et une TVA de 20 % pour aboutir à un prix TTC de 9 euros le gramme. « En appliquant ce prix à l'estimation des 500 tonnes, cela signifie un niveau de recettes fiscales de 2 milliards d'euros », est-il détaillé. Il serait aussi possible de moduler ce niveau de taxation en fonction du type de produit (herbe, résine, produits dérivés...) ou de la teneur en THC, par exemple, aller jusqu'à 12 euros le gramme pour les produits à plus forte teneur en THC, sur le modèle des droits d'accise différenciés entre la bière, le vin, ou les alcools forts.

## Les pistes de sortie du tout-répressif

Les pistes alternatives existent : la dépénalisation de l'usage (système en vigueur au Portugal, en Espagne ou aux Pays-Bas), la légalisation dans un cadre concurrentiel, la légalisation de la vente dans un monopole public. C'est le système que l'Uruguay a mis en place en 2015...

Ce qui est sûr, c'est que la légalisation du cannabis doit s'accompagner d'une véritable stratégie sanitaire pour prévenir les comportements à risque, en particulier pour les plus jeunes qui sont aujourd'hui les véritables victimes de l'absence de régulation du marché du cannabis. En effet, il ne s'agit pas d'encourager l'usage du cannabis, ni de nier les effets sur la santé, notamment chez les plus jeunes.

La logique répressive n'a jamais entraîné une baisse de la consommation, bien au contraire. Et dans tous les États américains où le commerce du cannabis médical est légal, les prescriptions d'opioïdes (héroïne, Fentanyl... qui représentent un fléau de santé publique) ont chuté de près de 6 % en comparaison des États où le cannabis n'est pas distribué.

Alors que la plupart de ses voisins ont déjà bougé, en mettant en place une forme ou une autre de dépénalisation ou de tolérance, la France ne peut plus se contenter d'une posture aussi rétrograde. ●

SOPHIE ZAFARI

# Mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles dans le monde militant

Fin avril 2021, des militantes féministes et de minorités de genre féministes de Poitiers publiaient une tribune dénonçant les violences sexistes et sexuelles dans le milieu militant et dans les luttes. Cette tribune a été finalement signée par plus d'une centaine de femmes localement.<sup>(1)</sup>

**P**oitiers est une ville de tradition unitaire importante. Le collectif 8 mars rassemble par exemple FSU, CGT, Solidaires, EELV, Ensemble !, PCF, MJCF, NPA, LFI, le Planning Familial et un groupe de colleuses. Il prépare et anime plusieurs fois par an des initiatives publiques revendicatives et/ou de formation sur des questions et problématiques féministes.

La grande visibilité dans le milieu poitevin d'un militant mis en cause par une camarade ayant déposé plainte contre lui pour viol et par plusieurs témoignages dans d'autres faits d'agressions sexuelles, avant son arrivée à Poitiers, fait redouter, dans la lutte contre la réforme des retraites de l'hiver 2019/2020, des situations pouvant conduire à des agressions.

Transmise discrètement à des responsables d'organisations afin de protéger notamment leurs jeunes militantes, la manière dont cette information a été mise en doute par eux, mais aussi la manière dont la présence d'un homme, qualifié de harceleur par une militante, a été minimisée et acceptée dans un groupe libertaire, ont amené les membres du collectif à initier, le 8 mars 2020, une journée de réflexion unitaire avec pour sujet : « La place des femmes dans nos organisations : états des lieux et échanges de bonnes pratiques ».

Cette journée l'a montré : il se trouve des auteurs de violences sexistes et sexuelles, même dans les organisations progressistes, et cela se traduit généralement par la prise de distance de la ou des victime(s) qui arrête(n)t de militer. La pertinence d'une cellule unitaire autour des questions spécifiques de violences sexistes et sexuelles dans le milieu militant de Poitiers, voire du département, était partagée. Rendez-vous était pris après un retour vers les organisations pour validation du principe.



PHOTO: D. R.

Le premier confinement suspend tout. En marge de la manifestation très réussie du 8 mars 2021, une organisation éco-féministe est accusée d'accueillir en son sein un agresseur supposé.

Des communiqués et réponses fusent ici et là pendant quelques jours. Une autre affaire d'agression sexuelle dans le cadre militant est alors révélée, mettant en cause un militant d'une autre organisation. La tension est vive dans le milieu militant local.

## Un communiqué commun malgré les réticences

Les militant-es du collectif 8 mars relancent alors le processus de création d'une « cellule de veille » unitaire. Un communiqué est rédigé et chacun-e le soumet à la validation de son organisation... Il y est notamment écrit : « *Militer en toute tranquillité, est un droit que nous souhaitons voir respecté partout et à tout instant. (...) nos valeurs sont celles de l'égalité femmes-hommes et plus largement du féminisme. Elles ne sont pas négociables.*

*Il est de la responsabilité des organisations politiques, syndicales et associatives de veiller à la sécurité et au respect de l'intégrité physique et psychique de ses membres. Un travail de prévention, de formation, de réflexion et de débats, ainsi qu'un travail de vigilance et d'alerte est à mener afin d'empêcher les agressions sexuelles et sexistes dans le cadre militant et en dehors(...) ».*

Si toutes les organisations l'ont finalement signé, les réticences et freins ont été et sont toujours nombreux, notamment pour les organisations syndicales.

Parallèlement à ce communiqué de presse, une vingtaine de militantes ont écrit

une tribune en leur nom afin de faire entendre leur détermination à créer un rapport de forces visant à briser solitude et fatalisme.

Celle-ci est proposée à la signature de militantes locales et recueille rapidement une centaine de noms. Après la signature d'un homme proche d'un agresseur supposé, il est décidé de restreindre ses signataires aux femmes et minorités de genre, les hommes alliés étant invités à la diffuser. Cette décision a été fortement contestée dans le milieu militant. L'ont été aussi les termes utilisés et ce qui a été qualifié de radicalité du discours par ceux qui, souvent, mettent en doute la parole des victimes et témoins.

Grâce à ce communiqué et cette tribune, une autre militante a, plus d'un an après les faits, contacté le collectif pour dénoncer un viol mettant en cause un troisième militant, bien connu à Poitiers. Elle a depuis porté plainte contre lui.

Qu'un communiqué de presse et une tribune brassent les organisations, fassent exploser des collectifs militants voire amènent des camarades hommes à quitter leur organisation parce que celle-ci s'engage dans le processus montre qu'il y a bien urgence à agir. Que cela donne la force, le courage et la confiance à des femmes de revenir est un magnifique encouragement à poursuivre. ●

LOUISE FROMARD, SOPHIE LE MÔ,  
VALÉRIE SOUMAILLE

1) Relayé sur le site de la sociologue féministe Christine Delphy, elle est aussi signée par l'autrice Lydie Salvyre, prix Goncourt 2014.

# Place des femmes dans la FSU : agir !

**Pour faire progresser la place des femmes dans la FSU, il faut leur permettre d'acquiescer davantage de confiance, réfléchir au temps du militantisme, sensibiliser et former à tous les niveaux de la fédération.**

**D**ans la revue précédente, l'article « Où en sommes-nous de la place des femmes dans la FSU ? » faisait un état des lieux chiffré. Ce bilan montrait qu'avec seulement 44,37 % de femmes élues au CDFN et 39,09 % au BDFN, la parité n'est pas atteinte. La FSU s'est dotée de mesures contraignantes sur la représentation des femmes dans les instances nationales lors de son dernier congrès, elles ne sont pas suffisantes. Une réflexion élargie, au-delà des instances nationales, doit être menée. Il faut travailler à favoriser et permettre l'investissement des femmes à tous les niveaux de la fédération.

## Casser le plafond de verre

Le plafond de verre, c'est ce plafond invisible auquel se heurtent les femmes dans l'avancée de leur carrière ou dans l'accès à des responsabilités. Les femmes doivent, plus que les hommes, en permanence démontrer leur légitimité et pourtant elles s'autocensurent davantage. Cette question de légitimité passe par la représentation des femmes dans les instances mais aussi par une réflexion sur leur place dans les débats. La FSU doit se doter d'outils pour objectiver le nombre de prises de parole (pourquoi plus d'hommes qu'ils ne le sont proportionnellement prennent-ils la parole) et la durée des interventions (pourquoi toujours plus de temps pour parfois redire des choses ?) Il est nécessaire de multiplier les stages de formation (nationaux et locaux) à la prise de parole à destination des femmes pour qu'elles se sentent plus en confiance. Cela fonctionne au niveau national et les participantes en disent beaucoup de bien. Les compétences s'acquièrent aussi en prenant des responsabilités, il n'y a pas besoin d'être omnisciente (ou de faire semblant) pour en exercer. Les prérequis ne sont pas exigés pour les hommes, il doit en être de même pour les femmes. Il faut en revanche travailler à la parité en amont de la prise de responsabilité par des tuilages organisés par la fédération.

## Militer, une 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> journée ?

Les contraintes de temps sont plus importantes pour les femmes que pour les hommes, qu'elles soient mères ou non.

Le temps militant est comme le temps professionnel, il empiète sur la vie privée et le temps personnel, créant finalement une troisième ou quatrième journée. La FSU doit prendre en charge les frais de garde mais aussi aller plus loin et mener une véritable réflexion sur l'organisation du temps militant et de la répartition des tâches : moments et durée des réunions, décharges, éviter une répartition sexuée des tâches en mettant en place des binômes femmes hommes par exemple à la tête des SD car le partage des responsabilités et la collégialité sont autant de garanties démocratiques.

## Sensibiliser et former

La FSU a des revendications sur lesquelles toutes les militant-es doivent être sensibilisé-es et formé-es, sur les droits des femmes autant que sur les autres sujets. Former, c'est également permettre d'éviter de reproduire des comportements sexistes ou les inégalités dans la FSU. Il est nécessaire de multiplier les temps de formation à destination des militant-es et des syndiqué-es sur les questions d'égalité femmes-hommes et d'égalité professionnelle, revenir régulièrement

sur les questions d'inégalités femmes-hommes au travail, dans les carrières, mais aussi dans la société, au-delà des dates comme le 8 mars ou le 25 novembre. Il faut produire et diffuser des outils à destination des militant-es et des syndiqué-es (en format papier qui serait à disposition dans les SD) pour mettre en avant nos revendications et les articuler avec les réalités de terrain, de nos métiers et du public avec lequel on travaille. Les enjeux d'égalité doivent devenir un sujet inévitable et être intégré à l'activité quotidienne de la fédération.

## Une revendication centrale : l'égalité

La FSU doit progresser sur les questions de transversalité des revendications, elle doit veiller à la visibilité systématique des thématiques relatives à l'égalité professionnelle, aux violences sexistes et sexuelles et plus largement aux discriminations sexistes dans ses communications. La Fonction publique est composée de plus de 60 % de femmes, la FSU doit donc analyser l'impact des contre-réformes sur la vie des femmes et les populariser ainsi qu'ancrer ses revendications dans la réalité et dans l'organisation du travail. On ne peut se contenter de demander des mesures correctives, les propositions que nous ferons pendant le prochain congrès et leur valorisation à tous les échelons de la FSU seront la garantie que la FSU est une fédération de transformation sociale, et donc féministe ! ●

AMANDINE GORMIER



PHOTO: D. R.

# 100 jours de la Présidence U.S.



Le gouvernement Biden a dépassé fin avril la limite symbolique des cent premiers jours d'exercice du pouvoir. Des mesures phares ont été prises sur le plan de la lutte contre la Covid, avec plus de 200 millions de doses injectées à cette date, et du soutien aux entreprises et au maintien ou à la création d'emplois, avec le vote d'un plan de relance de plus de 1 900 milliards de dollars, permettant ainsi au pays de connaître actuellement une baisse du chômage. En matière de lutte pour l'égalité des droits, le Président a renoncé à créer une commission de contrôle de la police et préféré soutenir au Congrès un projet de réforme de la police intitulé *The George Floyd Justice Policing Act*, du nom de l'homme noir tué par des agents de police à Minneapolis le 25 mai 2020 et dont la mort a relancé le mouvement *Black Lives Matter* d'une façon très marquante pour la société américaine.

**L'**enjeu fondamental pour la poursuite du mandat de Joe Biden est à présent l'*American Jobs Act*, un plan d'investissement gigantesque dans les infrastructures du pays. La Maison Blanche présente les objectifs de ce plan en ces termes :

« Alors que l'*American Rescue Plan* (plan de relance) change le cours de la pandémie et apporte un soulagement aux familles de travailleurs, ce n'est pas le moment de revenir en arrière. C'est le moment de réimaginer et de reconstruire une nouvelle économie. Le Plan pour l'emploi américain est un investissement dans l'Amérique qui permettra de créer des millions d'emplois décents, de reconstruire l'infrastructure de notre pays et de positionner les États-Unis pour qu'ils soient plus compétitifs que la Chine. La part de l'investissement public intérieur dans l'économie a chuté de plus de 40 % depuis les années 1960. Le Plan pour l'emploi américain investira en Amérique d'une manière que nous n'avons plus connue depuis que nous avons construit les autoroutes inter-États et gagné la conquête de l'espace. »

La volonté de ne pas décrocher dans la compétition internationale au profit de la Chine, explicitement citée, et de tenter de conserver sa place de première puissance

économique mondiale aussi longtemps que possible semble au cœur de cette nouvelle stratégie qui tranche franchement avec la politique antérieure mise en place par Trump. Pour stimuler la croissance du pays, Biden fait le pari d'un investissement colossal au niveau fédéral. Par conséquent, il tente de gagner le soutien de la majorité de la population à son projet en promettant un accès à la propriété plus facile par la construction massive de logements et surtout des emplois mieux payés et plus protégés en encourageant la syndicalisation. Il a d'ailleurs, dans un geste très symbolique, soutenu publiquement la tentative malheureusement avortée de créer un syndicat sur un site important d'entrepôts d'Amazon en

Alabama début mars. Pour financer ses mesures, le Président a prévu de remonter le taux d'impôt sur les entreprises de 21 % à 28 % et d'appliquer de nouvelles méthodes coercitives pour empêcher l'évasion fiscale des multinationales américaines établies à l'étranger. À l'heure actuelle, leur taux d'imposition réel ne dépasse pas en fait les 8 %. En parallèle, le montant d'impôt des plus fortuné-es doit augmenter et celui des contribuables les moins aisé-es baisser : en 2022, les 1 % les plus riches devraient payer 213 000 dollars de plus par an, tandis que les classes moyennes devraient déboursier 600 dollars de moins et les classes populaires 300 dollars de moins.

Ce changement de braquet heurte les partisans de la théorie du ruissellement et de l'allégement fiscal des riches et les contradictions stratégiques des différentes fractions de la classe dirigeante états-unienne se reflètent de façon flagrante dans les tractations entre le gouvernement et les sénateur-trices républicain-es. Ces dernier-es défendent le statu quo fiscal et le non interventionnisme fédéral et freinent des quatre fers, menaçant de prolonger l'obstruction assez longtemps pour paralyser politiquement l'exécutif s'il ne fait pas suffisamment de compromis à leurs yeux. Les négociations menées depuis plusieurs mois viennent d'échouer : alors que Biden semblait se résigner à retirer 1 000 milliards du montant initial de 2 200 milliards, c'était toujours



PHOTOS: D. R.

# : Joe, encore un effort !



PHOTOS : D. R.

trop pour les élu-es républicain-es qui refusaient de soutenir un montant dépassant 330 milliards d'investissement. De nouvelles négociations ont débuté avec un groupe bipartisan composé de Démocrates et de Républicain-es. Biden veut un accord bipartisan pour faire passer son projet de loi car il souhaite à tout prix éviter le destin de la « loi sur les soins abordables », mieux connue sous le nom d'Obamacare, le plan de santé adopté en 2010 sans le soutien des Républicain-es et attaqué sans relâche depuis, au point de devenir pour elles et eux un cheval de bataille autour duquel rallier leurs troupes. Mais cette volonté de compromis met en danger la portée même de la loi, qui si elle passe sous les fourches caudines des Républicain-es, risque de ne plus être assez ambitieuse et solide financièrement pour avoir un impact significatif en termes de changement des conditions de vie et de travail pour la majorité des Américain-es.

## Confrontation entre radicaux et modérés

C'est la raison pour laquelle les élu-es du Squad mené-es par Alexandria Ocasio-Cortez (AOC) font campagne pour que la loi soit votée par la majorité démocrate sans solliciter l'appui des Républicain-es et exigent également l'abolition du *filibuster* (filibuste), une forme d'obstruction parlementaire prévue dans le règlement du Sénat qui permet à n'importe quel-le sénateur-trice de parler en tribune sans limite de temps sauf si une majorité de 60 élu-es votent pour mettre un terme à son discours. Ce subterfuge peut se traduire par des semaines voire des mois de retard dans l'examen des projets de loi et sert donc de moyen de pression



pour pousser au compromis avec la minorité républicaine. La bataille d'AOC et de ses collègues s'illustre dans une confrontation avec des sénateur-trices démocrates modéré-es influent-es comme Joe Manchin qui refusent d'exiger la fin du flibuste tout autant que de soutenir le projet de loi HR1 (*For the People Act*). HR1 attaque en effet de front les dimensions ploutocratique et oligarchique du système électoral du pays en proposant de réformer en profondeur les lois de financement de campagne au niveau fédéral (et notamment de limiter le montant des dons des particuliers et des entreprises), d'instaurer la transparence en matière de patrimoine et de revenus des candidat-es, de renforcer le droit de vote et d'inscription sur les listes électorales, de lutter contre le redécoupage des circonscriptions à des fins partisans etc. Une loi essentielle à l'heure où plusieurs gouverneurs républicains (en Géorgie et en Arizona notamment) font voter des lois restrictives dans leurs États pour purger artificiellement les listes électorales.

Sur le plan de la politique internationale, les évolutions ne sont pas significatives. Le soutien à la politique israélienne reste de mise, comme on a pu le voir lors du soulèvement récent à Sheikh Jarrah et à

Gaza, même s'il se fait plus discret et moins zélé dans la forme que sous Trump. En revanche le débat politique change significativement, avec une session consacrée à la question à la Chambre des Représentant-es et pour la première fois de nombreux discours en faveur de la cause palestinienne formulés par le Squad et des élu-es alliés-es. La marche de Washington DC pour la Palestine, dans le cadre de la campagne nationale #SanctionIsrael, a été une initiative réussie et a fait pression dans le sens de la remise en question publique des milliards d'aide financière militaire accordés à Israël par le Congrès américain. En matière de politique d'immigration, la tournée de Kamala Harris en Amérique centrale marque également la volonté de ne pas accueillir davantage de réfugiés-es et migrant-es, la Vice-présidente disant mot pour mot dans son discours au Guatemala : « ne venez pas aux États-Unis. »

## Le pragmatisme en politique

Mais sur ce sujet également, les lignes bougent, et des chaînes d'infos mainstream comme MSNBC ont mis en question la responsabilité des politiques étatsuniennes dans les dynamiques de migration contrainte des ressortissant-es d'Amérique centrale. Enfin, la proposition de Biden, reprise à l'OCDE, d'un impôt minimal mondial à 21 % pour les multinationales avait d'abord pour objet de faciliter et de crédibiliser la politique fiscale qu'il compte mettre en place dans son propre pays. Le refus des autres pays du G7 – notamment des pays européens comme la France – d'aller aussi loin l'oblige à accepter un taux à 15 %, beaucoup plus modeste.

Si l'approche pragmatique de Biden en matière d'art de la guerre économique au sein du système capitaliste global ouvre des contradictions et remet en question, de façon inédite pour les États-Unis, plusieurs principes essentiels de l'ère néolibérale ouverte par Ronald Reagan au début des années 1980, les tenants du néolibéralisme sont toujours là et tiennent le terrain, aux USA comme ailleurs. La page est donc encore loin d'être tournée. ●

GRÉGORY BEKHARI

# L'impact de la crise sanitaire sur la culture du point de vue du SNAC-FSU

Avec la crise sanitaire, les inégalités dans le champ culturel ont été largement accentuées et ce gouvernement néolibéral a montré son incapacité à œuvrer pour la culture pour tous. Face à cela, la fronde commencée à l'Odéon a essaimé partout en France. Présentée par les principaux médias comme un mouvement catégoriel des intermittent-es, elle a une base infiniment plus large avec partout le même mot d'ordre : pas de réouverture sans droits sociaux. Alors que les établissements culturels rouvrent enfin, beaucoup veulent continuer la lutte malgré les habituelles accusations de « jusqu'aboutisme ».

**P**récaires des secteurs privé et public, étudiant-es, syndiqué-es ou non, membres de milieux associatifs, gilets jaunes, simples citoyen-nes, se sont approprié-es une certaine de lieux culturels devenus lieux de débat et de revendications. La crise sanitaire, en accentuant les inégalités, amplifie un mouvement de dérégulation qui vient de loin. Que retiendra le secteur culturel du quinquennat Macron ? Le Pass Culture ? Stéphane Bern et le loto du patrimoine ? L'appel aux dons pour Notre-Dame ? La culture réduite au rang de distraction individuelle et d'offre de consommation tarifée ? Dans un secteur aussi complexe, où coexistent des structures privées, un milieu associatif très dense, des industries culturelles (cinéma, presse, etc.), et un service public censé réguler l'ensemble, les politiques néolibérales de « désengagement autoritaire » provoquent des destructions considérables.

L'abandon est éclatant dans le domaine du spectacle vivant, refourgué par l'État aux collectivités sans-le-sou et aux « grosses machines » privées, mais il se rencontre aussi dans tous les domaines du secteur à travers le démantèlement des services publics. Le ministère de la Culture se voit cantonné au financement de programmes et à la distribution de labels, avec des ministres insignifiant-es. Ce désengagement prend la forme d'une « archipelisation » avec plus de 80 établissements publics où la tutelle ne met plus guère les pieds sous prétexte « d'autonomie de gestion ».

C'est sur ce tissu abîmé à dessein que la Covid a frappé, permettant à Macron de s'illustrer là aussi par des mesures autoritaires. Alors que supermarchés, transports, écoles et usines restaient ouverts, théâtres, cinémas, musées et monuments étaient clos. Bibliothèques et librairies, non essentielles au début, le devenaient en cours de route, rejoignant les secteurs patrimoniaux liés au BTP (Monuments Historiques, archéologie préventive) qui avaient dû reprendre leur activité dès mars 2020, souvent au mépris des règles sanitaires.

## Une relance insuffisante

Quant au plan de relance, il ne traite la culture que sous le prisme financier : soutien prioritaire au secteur marchand (galeries ouvertes, musées fermés), aide aux entreprises et établissements culturels mais sans vision d'ensemble. Mais l'essentiel est capté par les gros. Que ce soit au niveau des structures avec les mesures de « sauvegarde » (prêts garantis) ou à celui des personnes avec les mesures « d'emploi pérenne » (chômage partiel, année « blanche » pour les intermittents), le gouvernement laisse tomber les plus faibles.

La majorité des professionnel-les de la culture ne sont ni titulaires ni en CDI et la situation s'annonce catastrophique pour les personnes qui n'avaient pas acquis de droits

PHOTO : DAMIEN RENOUËT



au chômage ou privées de l'accès à un congé maternité. Les mesures sociales, comme la prolongation des CDD lors des confinements, n'ont pas toujours été mises en œuvre. De nombreux-ses travailleur-euses indépendant-es (auto-entrepreneurs/euses, guides-conférencier-es, etc.) sont resté-es en dehors de tout dispositif d'aide.

La prolongation de l'année blanche des intermittent-es jusqu'en décembre est insuffisante et les occupant-es des théâtres revendiquent des solutions innovantes comme l'aide directe aux artistes, la création de maisons populaires ouvertes à tou-tes ou l'accès pour les précaires « structurel-les » (saisonnier-es, vacataires, etc.) à un statut équivalent à celui des intermittent-es. Bien évidemment, ils demandent l'abrogation de la contre-réforme de l'assurance-chômage.

Le SNAC-FSU, syndicat des services publics culturels, soutient ces revendications. Défendre des statuts pour tous les précaires, c'est défendre les services publics et lutter contre le dumping social. Il lutte pour un ministère investi dans la création, la sauvegarde et la diffusion de la culture avec des agent-es administratifs-ves, techniques, scientifiques compétent-es et respecté-es, dont le statut assure la pérennité de leur action, pour tous et toutes partout. Le SNAC réclame, entre autres, un statut pour les médiateur-trices culturel-les, dont l'action est indispensable à toute politique culturelle. ●

**SYNDICAT NATIONAL  
DES AFFAIRES CULTURELLES  
(SNAC-FSU)**

# Nous c'est LOUVES/

On s'appelle Anne, Clémentine, Cyrielle, Florie, Inès, Laure, Lisa, Lola, Lucigaël, Mathilde et Sarah. Chacune comédienne, autrice, metteuse en scène, créatrice lumière, costumière, graphiste ou scénographe.

**N**otre collectif théâtral, on l'a constitué en 2015 afin d'interroger ensemble des sujets autour de la représentation des féminins sur scène, questionnant les chemins entre intime et politique. Nous étions cette année-là, pour les comédiennes, sortantes du Cours Florent où l'on nous avait fait comprendre qu'il y aurait trop peu de rôles féminins pour le nombre d'actrices que nous étions, qu'il faudrait donc nous battre.

Pourquoi ? Pour interpréter des femmes stéréotypées, imaginées majoritairement par des hommes et dont la parole nous réduisait et nous cloisonnait bien souvent.

LOUVES/ est depuis l'endroit où l'on compose de nouveaux rôles – qu'on veut vibrants, complexes, inattendus, multiples. C'est notre *safe place*, une sororité où la force collective fait de chacune une femme plus puissante.

On a choisi la *lupa*, cet archétype du fond des âges qui relève autant du sauvage que de la tendresse, parce que c'est à la fois la mère et la putain, les deux à la fois et l'exact opposé en même temps. Et c'est écrit en majuscule parce qu'il est l'heure de crier.

## Être radicalement entières, sans concessions

Le milieu théâtral nous a souvent poussées à nous justifier, à nous excuser – de n'être que des femmes, d'être trop nombreuses, trop jeunes... Alors au début on est rentrées dans le jeu, et puis on a décidé d'essayer (car ce n'est pas tout le temps facile) d'arrêter. Nous ne faisons donc des spectacles qu'avec des femmes, beaucoup trop nombreuses pour la logique économique (libérale et capitaliste, il faut bien le dire) du milieu. Nous évoquons les sujets que nous avons envie d'aborder. Sans se plier aux institutions, aux publics, aux logiques mercantiles et aux stratégies de diffusion. On essaye d'être radicalement entières, de ne pas faire de concessions, d'aller au bout de nos propositions artistiques sans nous autocensurer.

Mais à ce désir ardent s'oppose la violente réalité de la situation précaire dans laquelle nous évoluons. Car oui, nous sommes artistes, mais pour prétendre exister dans le milieu théâtral ça ne suffit pas. Alors nous sommes obligées d'être également chargées

de production, chargées de diffusion, chargées de communication, administratrices, comptables, attachées de presse, RP, RH, intervenantes en collège, chargées de mécénat. On sait faire des budgets si pros que vous en pleureriez. On sait faire une veille concurrentielle, une stratégie de com' pour les réseaux sociaux, des rétroplannings trois ans à l'avance pour penser le développement d'un projet. C'est énormément de travail, des compétences très diverses à développer, et même si c'est très gratifiant de maîtriser tous ces outils, c'est épuisant de se battre.

Parce que c'est devenu ça. Pas seulement pour nous, mais pour tou-tes les artistes émergent-es. C'est une lutte de conjuguer job alimentaire, création artistique et travail administratif. Les lieux ne sont pas assez nombreux pour nous accueillir, les structures pas assez équipées pour nous apporter de l'aide, les subventions pas assez importantes pour nous permettre de manger.

## Vers un nouveau modèle de circulation des idées

La fermeture des lieux de représentation pendant un an n'ayant évidemment pas aidé, on a voulu sortir de ce repli étouffant en faisant un Tour de France des théâtres. Pendant tout le mois de mars 2021, quatre d'entre nous ont pris la voiture pour sillonner la France afin de rencontrer nos pairs qui font ce milieu mais dont nous sommes loin – encore plus en cette période de crise sanitaire. Notre départ était porté par la nécessité de recommencer à échanger car il nous est indispensable aujourd'hui de nous tourner vers un nouveau modèle de circulation des idées, de partage. On désirait aller à la rencontre des lieux qui nous inspirent, se reconnecter les un-es aux autres – en chair et en os pour contrer la morosité ambiante, pour réfléchir

ensemble à ce qu'on veut bâtir.

On fait croire aux artistes que nous sommes trop nombreux-ses, on nous propose pour seul modèle la compétitivité et la hiérarchisation, on nous oblige à travailler dans la précarité en nous faisant croire que c'est l'unique chemin pour y arriver. L'avenir du théâtre est – nous en sommes persuadées – dans les nouveaux modèles collaboratifs, dans l'émergence de combats communs, dans la force collective. Besos !!! ●



Collectif LOUVES/

PHOTO : BAPTISTE MUZARD

## Polars historiques



Aix, 1659-1660



Le jeune Louis XIV ne gouverne pas encore. Le cardinal Mazarin dirige le pays. Jean d'Aillon jette, dans ce contexte, son détective privé, fidèle partisan de son Éminence, le notaire Louis Fronsac. Dans les deux enquêtes proposées sous le titre générique *L'enlèvement de Louis XIV*, seule la deuxième met en scène le notaire devenu marquis grâce à la résolution de ses enquêtes. Toutes les deux se passent à Aix. La description de la ville est un élément central des intrigues.

*Le disparu des Chartreux* est plutôt une enquête de Dominique Barthélémy et de son grand-père qui permet de faire référence à la construction de la monnaie via celle de l'État en mettant en scène des faux faux-monnayeurs. L'institution d'une monnaie unique va de pair avec la tentative d'unification des provinces, menée par Richelieu et Mazarin.

Jean d'Aillon narre des histoires pour faire apprécier l'Histoire, pour ouvrir des horizons. Habitant Aix, c'est aussi en amoureux de la ville qu'il nous trimballe dans ses rues, changeantes suivant les époques, pour appréhender le contexte dans lequel s'évertuent à vivre les personnages. Ici particulièrement, il insiste sur la Fronde qui s'est aussi manifestée dans les provinces et pas seulement à Paris. À noter aussi une explication drolatique des amours du roi et de Marie, la nièce du cardinal...

Metz, 1791

Anne Villemin-Sicherman a choisi un vétérinaire, Augustin Duroch, comme détective privé pour évoquer la Révolution. Elle le fait avec un grand souci du détail. Dans *Retour à Varennes* dont le titre dit le contenu, il s'agit de la fuite du roi et de sa famille de Paris. Duroch y est confronté à plusieurs intrigues. Il ira de Metz à Varennes à la fois pour mener son enquête principale sur la mort d'un capitaine de cavalerie, Alexandre du Tertre, et mener une mission pour lieutenant général de Bouillé sans savoir qu'il s'agit de la fuite du roi.



Descriptions de Varennes, une ville étrange et de Metz mais aussi de la désagrégation du moral des troupes, de la montée d'une nouvelle armée qui se veut démocratique et favorable aux idées de la Révolution.

L'auteure insiste, à juste raison, sur le fait que rien n'est gagné dans la prise de pouvoir et la mise en place de la Constituante, que le Roi reste une référence pour la plupart des habitants. La fuite changera radicalement la donne.

Elle arrive ainsi à restituer cette ambiance très particulière de la mutation, du passage d'un monde à un autre.

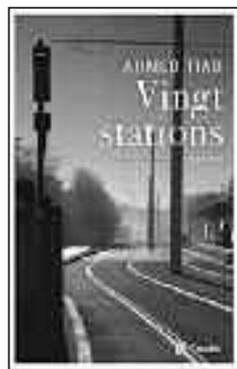
Une manière de réviser son histoire. ●

NICOLAS BÉNIÈS

> Jean d'Aillon, *L'enlèvement de Louis XIV*, 10/18, 7,80 €

> Anne Villemin-Sicherman, *Retour à Varennes*, 10/18, 8,80 €.

## Algérie, la décennie noire



O ran, peut-être de nos jours. Un homme monte dans un tramway. Il fera le tour de la ville en *Vingt stations*, le titre de ce voyage à la fois dans la ville et dans sa mémoire, tout en regardant les populations différentes de chaque station dévoilant des inégalités profondes. La mer devient fantomatique dans ce parcours d'un homme mort-vivant dans les affrontements de la « décennie noire ». Les assassinats se sont multipliés – s'en souvient-on

encore ? – laissant toutes les populations algériennes en quête de lumière et de justice. Le gouvernement a préféré « faire comme si » il ne s'était rien passé s'abritant derrière une prétendue « réconciliation nationale » pour rétablir l'ordre d'un pouvoir qui a perdu sa légitimité.

Ahmed Tiab mêle les réalités. Celles du présent et celles du passé proche, qui se refusent à l'oubli. Pourquoi ces meurtres sans

raison sinon la déraison d'une religion réduite à son inquisition ? Boualem Sansal, en forme d'ironie amère, avait dit que les autres pays arabes avaient envoyé en Algérie les prédicateurs les plus imbéciles pour s'en débarrasser et les conséquences se sont révélées dramatiquement sanglantes pour les résistant-es à l'obscurantisme. L'oubli sans mémoire est une plaie béante.

Ahmed Tiab, avec une écriture sèche et sans pathos, décrit le monde absurde dans lequel l'homme a été projeté sans que la justice poursuive ses bourreaux.

Un roman ? Il faudrait plutôt dire un récit en forme de mise à plat d'un pays qui, pour l'instant, reste enfermé dans un morceau d'histoire qu'il ne s'est pas approprié. Tiab a conçu un de ces livres étranges qui s'adresse à notre intelligence et à nos émotions en même temps qu'il tente un travail de mémoire. Il est impossible de descendre en route. Conclusion provisoire d'une vie brisée, la vingtième station est en forme de point d'interrogation. ●

NICOLAS BÉNIÈS

> Ahmed Tiab, *Vingt stations*, Editions de l'Aube, 19,9 €



## Une guerre sans fin

Le reportage de guerre et le roman ont partie liée dans une longue tradition dans laquelle s'inscrit avec brio Jean-Pierre Perrin, auteur de ce thriller géopolitique qui se déroule principalement dans un Orient déchiré par la guerre, à la fois si proche et si complexe.

Dans son cas, le passage à la littérature se double de la mobilisation de quelques-unes de ses ressources : Garcia Lorca, Hemingway, Orwell et quelques autres sont régulièrement convoqués au fil du récit, nourrissant un parallèle inspirant avec la guerre d'Espagne et approfondissant la réflexion.

Le roman s'appuie sur les tribulations de quelques personnages fictifs, baroudeurs hantés quoique fragiles, portés par leurs obsessions et lancés chacun dans une quête insensée. Ancien otage de Daesh, Juan Manuel tente de revenir à la vie et d'honorer la mémoire d'un compagnon d'infortune américain féru comme lui de littérature et de musique. Alexandre, diplomate *borderline* est obsédé par Alois Brunner, ancien nazi aux compétences de tortionnaire accompli, qui a réussi longtemps sa reconversion en Syrie. Daniel, enfin, est un ancien mercenaire à la recherche d'une jeune femme perdue dans le chaos de la guerre.



À suivre leurs tribulations entrecroisées, l'auteur nous fait cheminer dans les méandres tortueux de cette « guerre sans fin » de Bagdad à Beyrouth et jusqu'à Homs. Fort de ses états de service pour le journal *Libération*, il nous fait profiter de sa parfaite connaissance des lieux et des acteurs de cette interminable tragédie. Les ruines que l'on traverse ne sont pas seulement celles des infrastructures dévastées mais aussi celles plus tenaces de sociétés déchirées même si subsistent parfois d'inavouables accointances, d'inattendues solidarités.

Les fils de l'intrigue rejoignent parfois subtilement la réalité historique avec sa grande hache quand apparaissent dans un épisode dantesque quelques journalistes, dont la célèbre Marie Colvin, déterminés à gagner Homs assiégé. Parmi eux se trouve aussi évoqué, non sans une touche de drôlerie bienvenue, un certain Jean-Pierre Perrin, histoire de nous rappeler que si on est bien dans la fiction, elle s'appuie sur du vécu. ●

STÉPHANE MOULAIN

➤ Jean-Pierre Perrin, *Une guerre sans fin*, Rivages Noir, 20 €

## Combats haïtiens

Haïti, 38 ans seulement après l'indépendance de l'île. Le souvenir de l'esclavage est encore vif et tout aussi vivants les préjugés qui l'ont accompagné. Ainsi la haine qui oppose Ludovic Possible à son demi-frère Balthazar, fils tardif de l'union de leur père avec sa maîtresse, une « négresse des mornes ». Ludovic, mulâtre et fils légitime, est l'héritier de la fortune paternelle, contrairement à Balthazar, plus noir de peau. Tous deux, à leur manière, contribuent pourtant à l'équilibre fragile qui vaut à la petite communauté rurale de Cul-de-Sac d'avoir réussi à tenir à distance acceptable les velléités fiscales du jeune État haïtien.

On le sait, les conditions imposées à la première république noire par la France pour accepter son indépendance et la liberté de ses habitant-es sont passées par une dette inique que le pays traînera très longtemps, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Cette dette monstrueuse et interminable a évidemment été déterminante dans l'extrême pauvreté à laquelle le pays semble condamné.

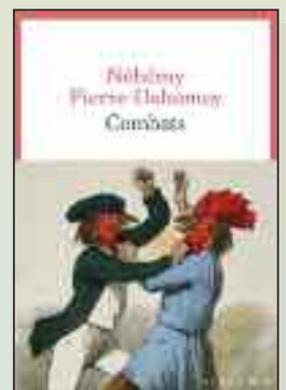
Des nombreux combats dont il est question dans ce livre, le plus épique est celui des coqs de combat : Biss l'Imbattable et La

Bête-Immonde, dont la sauvagerie est cultivée par leur maître au service de leur haine fratricide. De combats en combats, des coqs aux hommes, la situation s'envenime et finit par menacer d'emporter tout le village en un chaos dangereux.

Mais, nous dit l'auteur, « ce qu'on voit est une situation de panique, du genre qui porte a posteriori le grand nom de bataille, mais qui, quand on y assiste, n'est rien de plus qu'un méli-mélo narratif, un galimatias inextricable... » En tout cas, cela donne un récit drôle, à la langue déliée pour nous décrire un monde truculent où la mise en récit est érigée en institution qui apporte la « seule réparation, restitution ». ●

STÉPHANE MOULAIN

➤ Nehemy Pierre-Dahomey, *Combats*, Seuil, 18 €





## 2022 : UNE AUTRE ÉLECTION EST-ELLE POSSIBLE ?

*Quelle est la façon la plus pertinente d'analyser la situation politique et celle des principaux protagonistes, à un peu moins d'un an de l'échéance présidentielle ?*

*On peut partir des Régionales, mais rien ne dit que celles-ci préfigurent la présidentielle 2022 : un taux d'abstention record, la prime aux sortant-es (de droite comme de gauche), la droite classique qui se recrée un espace, un RN qui n'est pas au niveau annoncé, mais est bien ancré dans certaines régions. À gauche, certain-es se rassurent à bon compte, mais pourtant ! Les scores des gauches dans les ce dernier scrutin ne laissent pas d'être inquiétants quelque soit la configuration, unitaire ou non. Le trouble est à son comble quand les propos de Péresse (LR) et Delga (PS) le 22 juin se ressemblent pour taper sur la LFI et la gauche anti-libérale.*

*Est-il encore possible d'échapper au duel Macron/Le Pen ?*

**L**es sondages évoquent une stabilité de Macron au niveau de 2017. Celui-ci s'adresse chaque fois plus au bloc de droite : avec toujours le noyau dur de son programme néolibéral et des dimensions sociétales progressistes enterrées sous les violences policières et les lois liberticides. La promesse de promotion sociale du candidat Macron est devenue une menace de dégradation pour les classes moyennes. Est ce qu'un-e candidat-e de droite, crédible et soutenu-e par la bourgeoisie se dégagera en lieu et place de Macron ? Pour la même politique mais en effaçant le bilan ?

Le plus marquant du contexte sur le plan électoral comme plus globalement sur le plan politique, c'est que l'extrême droite mène l'agenda, impose ses thèmes sur fond d'offensives néolibérales, autoritaires, racistes. Toute la droite, du Rassemblement national à Macron, essaie de déplacer le débat sur ces thèmes identitaires. Nous savons que c'est Marine Le Pen qui risque d'être la grande gagnante, elle qui maîtrise les thématiques et le vocabulaire sur ce terrain. Et la gauche est à la peine et divisée face à ces offensives.

### Le RN chaque fois plus près de la victoire ?

L'hypothèse de la présence du RN au second tour de la présidentielle de 2022 est des plus fortes. Celui-ci entend être le réceptacle des colères et revendications d'un pays en crise. L'enjeu est d'additionner deux tendances, sécuritaro-identitaire et populiste et, sur ce terrain, Marine Le Pen n'a pas seulement dédramatisé son parti. Elle a infecté tout le spectre politique : sur l'immigration, la sécurité, l'islam, l'identité nationale, la laïcité, la souveraineté... À force de lui emprunter ses thèmes de prédilection, une partie de la classe politique est devenue « lepéno-compatible ». « Plutôt Hitler que le Front populaire » disait la bourgeoisie française et son personnel politique dans les années 1930, et aujourd'hui des dignes sautent en France en 2021.

La France semble s'être installée dans une configuration historique aux potentialités fascistes. La police devient progressivement un corps de l'État qui s'autonomise et entend dicter ses revendications aux pouvoirs législatif et judiciaire. L'exécutif se drape dans de faux habits républicains, tout en flattant les franges les plus extrémistes de la société.

### À gauche, l'effacement peut-il être surmonté ?

À un an de l'élection présidentielle, difficile de croire encore à une alternative de gauche au duel Macron-Le Pen annoncé par les sondages. La fragmentation de la gauche n'est en rien freinée par sa prévisible éviction du premier tour. Le total des intentions de vote se portant sur ses candidats plafonne à 28 % ou 30 % dans le meilleur cas. Les appels à l'union se multiplient mais rien qui ne semble en passe de surmonter la faiblesse de la gauche, unie ou non. Dans les Hauts-de-France, tous les logos étaient rassemblés pour ces Régionales mais le score de la candidate de l'union des gauches – Karima Delli – est un poussif 18,4 %, dans une région où la gauche avait de beaux bastions et où Mélenchon était arrivé en deuxième position en 2017 !

Les affrontements au sein de la gauche sont multiples. On s'inquiète de l'absence de dynamique unitaire à gauche mais c'est notamment le résultat d'une perte de boussole politique, le résultat d'un abandon. Les errements – la faute – d'un certain nombre de responsables politiques de « gauche » (sic) en participant à la manifestation des policiers du 19 mai achève de nous inquiéter.

Faut-il rêver d'un Bernie Sanders qui a montré sa capacité à s'opposer à la dérive autoritaire, raciste et identitaire de Trump tout en arrivant à propulser sur le devant de la scène ses propres thèmes, qui s'adressent à la *working class*, sans distinctions d'origine, de religion ou de couleur ?

L'explosion du taux d'abstention, la forte proportion de votes blancs et nuls sont aussi des données majeures du contexte et un enjeu pour le scrutin à venir.

Entre l'étouffement démocratique de masse et l'immensité des choix de société suggérés au quotidien par la crise sanitaire, notamment avec *Plus jamais ça*, le grain à moudre ne manque pas. Une tâche indispensable face à la montée de l'extrême droite comme l'indique Ugo Palheta : parvenir à une « traduction politique combinant unité et radicalité, autrement dit que s'unissent des forces autour d'un véritable projet de rupture avec les politiques néolibérales, autoritaires et racistes. »

C'est aussi notre responsabilité de syndicalistes. ●